



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
UNODC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

ONUSIDA/PCB(30)/12.10
23 mai 2012

**30^e Réunion du Conseil de Coordination du Programme
ONUSIDA
Genève, Suisse
5 - 7 juin 2012**

Soutien technique ONUSIDA

Documents supplémentaires pour ce point : *aucun*

Action requise lors de cette réunion : le Conseil de Coordination du Programme est invité à *prendre note* et à *faire ses commentaires* sur ce rapport.

Conséquences des décisions en terme de coûts : *aucune*

I. Contexte

1. La stratégie de soutien technique de l'ONUSIDA 2011-2015 (Annexe I) a été développée grâce à un large processus consultatif auprès des pays d'intervention, de la société civile, des bailleurs de fonds bilatéraux, des partenaires de développement et des agences des Nations Unies. Cette stratégie a été soumise lors de la 27^e réunion du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2010 en tant qu'annexe du rapport sur l'état d'avancement de la Mise en Œuvre de la Deuxième Évaluation Indépendante de l'ONUSIDA (DEI)¹. Elle analyse les succès et les lacunes des approches précédentes du soutien technique et passe en revue les actions stratégiques d'ONUSIDA, mettant l'accent sur une meilleure coordination, transparence, qualité, rentabilité, efficacité et responsabilisation de l'offre et de la demande de soutien technique. En outre, elle agit pour une appropriation, une responsabilité et des capacités pérennes.
2. Lors de la 29^e réunion du Conseil de Coordination du Programme en décembre 2011², une mise à jour a été présentée concernant la mise en œuvre de la Stratégie de Soutien Technique. Au cours de cette réunion, le Conseil de Coordination du Programme a affirmé l'importance du soutien technique de l'ONUSIDA aux pays et a demandé « que soit établi un processus consultatif limité dans le temps pour mieux définir le soutien technique de l'ONUSIDA, au vu de son rôle en matière de coordination, de ses domaines de compétences de base et de ses atouts », et qu'un rapport soit soumis à la 30^e réunion du Conseil en juin 2012.
3. En réponse à la demande du Conseil de Coordination du Programme, l'ONUSIDA a mis en œuvre en 2012 un processus consultatif auprès des principaux intervenants (y compris les représentants des gouvernements, les bailleurs de fonds bilatéraux, les intervenants de la société civile, le Fonds Mondial, et les fournisseurs de soutien technique, qu'ils fassent partie des Nations Unies ou non), sur la façon de coordonner le soutien technique crucial à apporter aux pays afin d'atteindre les objectifs de la Déclaration Politique 2011. (Voir la liste des intervenants consultés à l'annexe 2)

II. Processus consultatif

4. Une série de consultations a été organisée avec différents groupes d'intérêt au niveau mondial, régional et national, en utilisant les médias électroniques, des réunions et des plateformes de consultation existantes.³
5. Les objectifs de ces consultations étaient :
 - Évaluer les cadres du soutien technique (Stratégie du Soutien Technique, Division du travail et Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités, *UBRAF*) ainsi que ses mécanismes (Soutien technique Sud-Sud, rôle des

¹ Voir la page 56 du rapport en

lien http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/pcb/2010/pcb27_sie_progress_report_en.pdf

² Voir le lien vers le rapport

http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/pcb/2011/12/20111122_UNAIDS%20Technical%20Sup%20port%20.pdf

³ Les consultations étaient menées en se basant sur le « Rôle de Coordination de l'ONUSIDA dans le Soutien Technique » ainsi que sur un « Modèle pour les consultations ONUSIDA sur le Soutien Technique », et avec une liste de questions (Voir annexe 3).

équipes/programme conjointes, équipements pour le Soutien technique, plateformes régionales et tout autre mécanisme d'apport de Soutien technique) ;

- Analyser les besoins de soutien technique émergents par rapport à l'évolution du contexte actuel (conséquences de la crise financière, soutien afin de mettre en œuvre la Déclaration politique 2011, efficacité et efficience ainsi que le Cadre d'investissement) ;
- Évaluer le rôle de coordination de l'ONUSIDA par rapport au développement des capacités et au Soutien technique et par rapport à l'évaluation de la qualité et des incidences du Soutien technique ;
- Évaluer le Soutien technique fourni à et par la société civile ; et
- Se consacrer au Soutien technique spécifique et aux besoins nationaux de développement des capacités grâce à la mise en œuvre des subventions du Fonds Mondial.

Consultations au niveau mondial :

6. À Genève, quelques 21 représentants de mission se sont réunis à l'occasion d'une réunion d'information portant sur les missions, afin de présenter et discuter des questions majeures à prendre en considération lors des consultations des partenaires. Mis à part le retour d'informations présenté lors de la réunion, 3 missions ont soumis un retour d'informations par écrit au Secrétariat de l'ONUSIDA. Ces notes ont contribué à l'élaboration des consultations avec les partenaires aux niveaux régional et national.
7. La délégation ONG du Conseil de Coordination du Programme a facilité la téléconférence et les échanges électroniques entre les représentants en Asie et en Europe et le Secrétariat, contribuant ainsi à la mise en forme générale du processus consultatif. Cela a permis de communiquer des réflexions et recommandations pertinentes sur la coordination du Soutien technique de l'ONUSIDA, en particulier sur ses relations avec la société civile.
8. Les données issues du Secrétariat du Fonds Mondial ont été collectées suite à différentes réunions avec le personnel compétent qui s'occupe de la gestion des subventions et les équipes du partenariat.
9. L'ONUSIDA a constitué une équipe centrale composée de personnel issu des coparrainants et du Secrétariat pour la gestion du processus consultatif et l'évaluation du retour d'informations des partenaires. Ce groupe a également aidé à la préparation de ce rapport pour le Conseil de Coordination du Programme.

Consultations au niveau national et régional

10. Consultations au Moyen-Orient et Afrique du nord (MENA)
Dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, l'ONUSIDA a mené un processus consultatif régional qui constitue un volet du déploiement de la stratégie de Soutien technique, dans le but d'adapter la stratégie mondiale de Soutien technique au contexte de cette région et de mettre en place une Stratégie de Développement des Capacités et de Soutien Technique Régional. Ce processus concernait 21 pays, ainsi que les directeurs de programme national de lutte contre le sida, les coordinateurs nationaux de l'ONUSIDA, les partenaires de la société civile, 7 coparrainants, 5

consultants/représentants, 3 institutions académiques et 4 gestionnaires de portefeuille national du Fonds Mondial. Le résultat de ce processus consultatif se traduit par l'identification des priorités pour le soutien technique, des partenaires potentiels du soutien technique au niveau régional et national et par la proposition de mécanismes de livraison et coordination de soutien technique et de développement des capacités dans la région concernée. Les rapports sur les consultations et la stratégie régionale sont disponibles sur simple demande.

11. Consultations régionales aux Caraïbes

Dans les Caraïbes, l'équipe ONUSIDA de Soutien régional a synthétisé les consultations récentes dans la Stratégie de Soutien Technique Régionale - Caraïbes. Ces consultations ont réunis le Secrétariat du Partenariat Pan-Caraïbes contre le VIH/SIDA, les coparrainants ONUSIDA, des organisations de la société civile telles que l'Alliance caribéenne de lutte contre le VIH/SIDA, les Communautés Vulnérables des Caraïbes, les bureaux nationaux de l'ONUSIDA et l'équipe ONUSIDA régionale de Soutien technique dans les Caraïbes. Les directeurs du programme national de lutte contre le SIDA pour la Jamaïque et Trinité ont été consultés et leurs données ont été recueillies séparément. De plus, d'autres consultations ont été tenues en Jamaïque avec la Communauté jamaïcaine des femmes séropositives, la Croix-Rouge jamaïcaine, l'université des Indes orientales et des responsables du gouvernement. Les rapports sur les consultations et la stratégie régionale sont disponibles sur simple demande.

12. Consultations en Amérique Latine

Les perspectives régionales ont été fournies par le Réseau latino-américain d'entraide et de lutte contre le sida (LACCASO) ; la coalition des jeunes pour l'éducation sexuelle (*Coalición de Jóvenes por la Educación Sexual, Youth Coalition for Education and Sexual Health*) ; la coalition des jeunes pour la santé sexuelle (*Coalición de Jóvenes por la Salud Sexual, Youth Coalition for Sexual Health*) ; la section mexicaine de la communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA (*ICW*) ; les CNS (Conseils nationaux du SIDA) régionaux, dont le Mexique ; les coparrainants des Nations Unies de l'UNICEF et de la PAHO (*Pan American Health Organization, Organisation panaméricaine de la santé*). De plus, des données ont été fournies par les ministères de la Santé, les ministères des secteurs autres que la santé, les réseaux régionaux de personnes vivant avec le sida et d'autres organisations de la société civile, des membres des ICN, des BP, et SB de 5 pays.

13. Consultations en région Asie-Pacifique

Le représentant d'ONG du Conseil de Coordination du Programme pour l'Asie a mené une évaluation informelle avec l'aide des intervenants de la société civile à Bangkok, comprenant essentiellement des organisations / réseaux régionaux des principales populations à risque. Deux pays asiatiques ont également communiqué des données.

14. Consultations en Europe de l'est et Asie centrale

Le réseau eurasiatique de réduction des risques (EHRN, *Eurasian Harm Reduction Network*), la Coalition eurasiatique pour la santé des hommes (ECOM, *Eurasian Men's Health Coalition*), et l'Alliance internationale contre le VIH/SIDA en Ukraine ont fourni des réponses aux questions principales. Le COP pour le Kazakhstan a également soumis un modèle de rapport complété basé sur les expériences et le point de vue du

15. Consultations en Afrique orientale et méridionale

Le directeur exécutif de la campagne mondiale contre le sida a présenté son point de vue dans la réponse au questionnaire. Les bureaux régionaux de l'UNICEF et du PNUD ont fourni un retour d'informations précieux en consultation avec les partenaires nationaux. Les COP d'Afrique du Sud, Angola, Botswana, Rwanda et Malawi ont également envoyé un retour d'informations par écrit, basé sur les besoins et les priorités dans ces pays.

16. Consultations en Afrique Occidentale et Centrale

Le COP du Ghana a consulté ses collègues de l'ICN, de l'équipe conjointe sur le sida et des organisations de la société civile, NAP+ ainsi que le personnel national d'ONUSIDA et a apporté toutes les réponses sur le modèle de rapport. Les COP et les équipes conjointes du Tchad, Cameroun, Bénin, Burundi, Nigéria, Togo et de la Guinée-Bissau ont fournis des données basées sur leurs expériences et les travaux menés avec les partenaires nationaux. Des retours d'informations ont également été envoyés par le bureau régional de l'UNODC.

III. Principales recommandations

17. Les consultations ont fourni un excellent aperçu des besoins et des priorités de soutien technique, englobant le développement des capacités ainsi que les lacunes et les secteurs qui nécessitent une meilleure coordination du soutien technique. Il existe des différences dans les capacités et les besoins de Soutien technique selon les régions, ainsi que des différences en termes de capacités, qualité et disponibilité du soutien technique. Bien qu'il y ait une offre excédentaire de soutien technique dans certains secteurs, un grand nombre de partenaires nationaux n'ont pas accès à un Soutien technique de qualité, en particulier dans les secteurs émergents tels que la gestion de risques, l'efficacité et le rendement ainsi que la gestion des subventions du Fonds Mondial. La consultation a également souligné le besoin de renforcer encore plus les rôles de la société civile et des communautés, non seulement en tant que bénéficiaires du soutien technique, mais aussi en tant que prestataires principaux de mise en place de plateformes de soutien technique sud-sud. Le processus consultatif a aidé l'ONUSIDA et ses partenaires à mieux définir les besoins émergents, et a également fourni des recommandations spécifiques afin de renforcer le rôle de l'ONUSIDA dans le soutien technique et le développement de capacités. Les principales recommandations issues de ces consultations sont les suivantes :

- i. Faciliter le partage d'informations concernant la disponibilité du soutien technique.
- ii. Fournir une meilleure lisibilité de la coordination entre les différents mécanismes de soutien technique de l'ONUSIDA.
- iii. Renforcer la responsabilisation de la livraison d'un soutien technique de qualité.
- iv. Accorder la priorité à la société civile sur l'augmentation des capacités.
- v. Renforcer la coordination entre l'ONUSIDA et le Fonds Mondial.
- vi. Soutenir les pays dans l'acquisition d'un financement durable et d'un investissement stratégique des ressources.

Faciliter le partage d'informations concernant la disponibilité du soutien technique.

18. Au cours des consultations, des questions ont été soulevées sur la façon d'augmenter l'accès à l'information concernant la disponibilité, la provision et la réception de soutien technique de qualité. Les questions portaient également sur les goulots d'étranglement qui entravent l'accès de la société civile au soutien technique répondant aux besoins. Des actions ont été suggérées, telles le développement d'un inventaire ou d'une base de données qui fournisse (ou fasse le lien vers) une information transparente sur les fournisseurs de soutien technique, le soutien technique fourni, les résultats accomplis et la qualité de la fourniture du service.
19. Les partenaires régionaux en Europe de l'est et Asie Centrale ont demandé une façon lisible et claire de pouvoir trouver l'information concernant les fournisseurs et les sources de financement du soutien technique dans leur région. Celle-ci, tout comme d'autres régions ne disposant pas de Dispositif de Soutien technique de l'ONUSIDA, a demandé un développement des capacités des institutions académiques ou de formation sélectionnées dans la région ainsi que des fournisseurs de soutien technique régionaux (y compris les fournisseurs de la société civile) pour la gestion d'un soutien technique de qualité et flexible.

Coordination entre les divers mécanismes de Soutien technique de l'ONUSIDA

20. A quelques exceptions près, l'ensemble des partenaires a indiqué comprendre les mécanismes de l'ONUSIDA pour la provision et la coordination du soutien technique, tels que le Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités (UBRAF), la Division du Travail, les forums interagences de soutien technique, les équipes conjointes des Nations Unies au niveau régional et national, et les dispositifs de soutien technique. Cependant, ils ont demandé davantage de détails sur les actions spécifiques de la coordination du Secrétariat et sur les rôles de responsabilisation au sein de la Division du Travail. Il a été également demandé que les mécanismes et modalités de coordination entre la famille ONUSIDA et les autres fournisseurs de soutien technique au niveau national soient plus explicites ; ceci étant valable aussi pour la coordination de soutien requis pour les pays devant accomplir les objectifs de la Déclaration Politique 2015.

Responsabilisation de la livraison d'un soutien technique de qualité.

21. Conformément aux recommandations de la DEI, quelques partenaires ont sollicité une plus grande lisibilité des mécanismes de suivi et d'assurance qualité du soutien technique. Des suggestions spécifiques ont été formulées afin que le Secrétariat de l'ONUSIDA conduise de façon régulière des analyses techniques et fournisse un retour d'informations spécifique pour chaque secteur de la Division du Travail. L'utilisation d'indicateurs quantitatif et qualitatif a été recommandée, afin d'établir un rapport entre le soutien technique fourni et les indicateurs de bilans spécifiques et de disposer d'un moyen pour mesurer l'efficacité et l'incidence du soutien technique. De plus, le Secrétariat devrait mettre en place des mécanismes tels que des listes de contrôle, des tableaux de bord, des études de satisfaction client, une documentation sur les enseignements retirés et une évaluation du soutien technique conformément au cahier des charges prévu, afin d'assurer la qualité, l'efficacité et le rendement dans l'ensemble des 15 secteurs techniques de la Division du Travail.

Capacités renforcées de la société civile.

22. Le développement des capacités des organisations de la société civile est une priorité qui a été formulée dans toutes les consultations. Avant tout, un soutien plus fréquent et plus systématique des organisations de la société civile a été réclamé ; doter ces organisations de capacités afin qu'elles deviennent de réels partenaires, dirigeants et fournisseurs de soutien technique plutôt que de simples bénéficiaires a également été demandé. Le tutorat, le jumelage, le réseautage et la formation sont les méthodologies fructueuses citées afin de développer de façon efficace les capacités de la société civile. Les secteurs thématiques spécifiques de renforcement des capacités des organisations de la société civile incluent la conception de programme et de politique, la planification à long-terme, le suivi et l'évaluation, le leadership, les systèmes communautaires et la mobilisation des ressources, la livraison du soutien technique et le renforcement des plaidoyers et de l'influence politiques.
23. Au niveau national, les équipes conjointes des Nations Unies, dirigées par le COP, ont été sollicitées afin de négocier des partenariats entre les autorités gouvernementales et les organisations de la société civile qui contribuent à créer des systèmes et des synergies permettant l'accès des ONG aux fonds publics. Cela dans le but de délivrer des services sanitaires publics essentiels, comprenant la prévention du VIH parmi les populations difficiles à atteindre.
24. Il a été recommandé que le Secrétariat et les Coparrainants jouent un rôle déterminant dans la défense des organisations de la société civile en tant que fournisseurs de soutien technique dans les secteurs tels que le renforcement des systèmes communautaires, tandis qu'il continuerait d'harmoniser les efforts afin de renforcer les capacités de la société civile à remplir ses fonctions de la meilleure façon qui soit.

Coordination renforcée entre l'ONUSIDA et le Fonds Mondial.

25. Une préoccupation qui est revenue tout au long des consultations était l'annulation de la Série 11, la création du mécanisme de financement transitoire et la suspension de tout nouveau financement significatif du Fonds Mondial jusqu'en 2014. On a estimé que le soutien technique de l'ONUSIDA devrait être révisé afin d'aider les pays à protéger les services cruciaux et à développer les capacités des Bénéficiaires Principaux (BP) et des sous-bénéficiaires (SB) du Fonds Mondial. Un de ces besoins cruciaux est l'aide à accorder aux bénéficiaires principaux et sous-bénéficiaires afin qu'ils utilisent de façon plus efficace les ressources disponibles, y compris l'application du Cadre d'investissement pour une répartition efficace des ressources selon la Phase 2 des financements. Les partenaires nationaux ont également souligné le besoin de renforcer les capacités et les systèmes de la gestion de risque afin d'améliorer l'efficacité et le rendement du programme. Les consultations ont également mis l'accent sur le besoin de renforcer les capacités des pays à gérer les financements pour une durabilité à plus long terme (à la place de l'actuel type « combat d'incendie » du soutien technique à court terme qui est dispensé par les principaux bailleurs de fonds).

Acquisition d'un financement durable et d'un investissement stratégique des ressources.

26. Les pays dépendent fortement du financement externe pour la lutte contre le sida, qui menace la durabilité de la riposte face au sida. La crise économique a affaibli les engagements à maintenir les niveaux actuels d'aide internationale. Il n'est donc pas surprenant que le retour d'information réitère des inquiétudes au sujet de la durabilité de la prévention du VIH, du traitement, des soins et du soutien, et requière que le soutien développe des financements innovants et de nouveaux mécanismes afin de livrer ce soutien technique. Le retour d'information a également souligné le besoin d'établir des mécanismes spécifiques pour la coopération sud-sud. De plus, avec le changement de terme d'«aide» à «développement» suite au forum de Busan, et le nouvel éclairage sur le partage de responsabilités, les intervenants ont demandé à l'ONUSIDA de plaider en faveur et de soutenir les pays pour la mobilisation de ressources domestiques dans le but de réduire la dépendance aux sources extérieures.

IV. Étapes suivantes et perspectives d'avenir

27. L'élan actuel au niveau mondial et national qui consiste à se rapprocher des objectifs de la Déclaration politique ambitieuse de 2015 (ainsi que l'optimisme quant à la possibilité d'atteindre ces objectifs grâce à des politiques et programmes efficaces, le développement scientifique et de la recherche) doit tenir compte de la diminution des ressources des bailleurs de fonds pour la riposte contre le sida, en particulier du Fonds Mondial, ainsi que du besoin de progresser vers un partage des responsabilités et un financement domestique accru. Cette situation requière de nouveaux efforts de coordination de la part de l'ONUSIDA et des approches innovantes du soutien technique.

28. En se basant sur les consultations et le retour d'information des intervenants, l'ONUSIDA propose de donner la priorité aux actions suivantes dans les mois à venir :

L'augmentation des accès nationaux aux ressources de soutien technique.

29. Le Secrétariat de l'ONUSIDA a d'ores et déjà entamé le processus de déplacement du personnel de Genève afin de renforcer les capacités dans les pays à fort impact ainsi que les équipes de soutien régionales dans un certain nombre de secteurs prioritaires. Ce processus inclut, par exemple, les conseillers en investissement (pour aider les pays à fixer les priorités dans les investissements, à informer sur l'incidence économique, l'efficacité et l'efficience, et soutenir les activités relatives au Fonds Mondial), les équipes travaillant sur les droits de l'homme et l'égalité entre les sexes, les experts en information stratégique, prévention et traitement, etc. Cela permettra aux équipes conjointes de l'ONUSIDA au niveau national de soutenir de façon plus efficace les CNS, les ICN, les BP et les partenaires de la société civile dans le renforcement de la réponse nationale.

30. L'ONUSIDA continuera à fournir des directives techniques aux pays par le biais de ses bureaux nationaux, et à utiliser des outils par internet pour le partage d'informations sur les sources d'assistance technique liée au sida. En réponse aux

demandes formulées lors des consultations, ONUSIDA va développer un outil en ligne (similaire à la boîte à outils du Fonds Mondial <http://toolkit.aidsprojects.com/#> (seulement en anglais) et de la boîte à outil de la Série 11 ONUSIDA/OMS <http://www.unaids.org/fr/ourwork/programmebranch/programmeeffectivenessandcountry-support-department/aideffectiveness-country-capacity-division/kit-des-ressources-pour-les-propositions-du-fonds-mondial-serie11/>). Cette boîte à outils sera largement disponible auprès de la société civile et des autres partenaires nationaux afin de relier l'assistance technique basée sur des besoins émergents.

31. L'ONUSIDA travaillera également avec un ensemble de fournisseurs de soutien technique (comprenant le PEPFAR et l'initiative à 5 % de la France) pour continuer la standardisation des outils de soutien technique pour le Fonds Mondial afin d'assurer la cohérence et de maximiser l'incidence du soutien technique.
32. Le Secrétariat et les coparrainants déploieront les investissements auprès des institutions régionales et nationales selon des mécanismes clairs et systématiques afin d'assurer le transfert de compétences pour le renforcement des capacités à long terme. Cette mesure inclura des programmes de tutorat qui mettent l'accent sur le transfert de pratiques et les leçons apprises par le biais de la coopération sud-sud, en particulier dans les secteurs :
 - des programmes de soin et de traitement, y compris le transfert de capacités pour la production locale de médicaments antirétroviraux.
 - du déploiement des interventions de prévention du VIH auprès des populations les plus exposées (MARPS) en Afrique, par exemple en utilisant l'expérience de NACO en Inde.
 - des leçons tirées de l'EMTCT et du programme garder les mères en vie ;
 - du partage d'informations et des échanges entre mécanismes de soutien technique régionaux financés par différents partenaires, y compris ceux de la société civile.
33. Le Secrétariat de l'ONUSIDA travaillera avec les partenaires de la société civile au niveau régional et national afin d'identifier les lacunes cruciales du soutien technique et d'organiser les partenaires pour la coordination du soutien technique dans le but que la société civile fournisse des services de grande qualité. Ces partenaires de la société civile incluent le réseau international d'organismes d'entraide et de lutte contre le sida/ l'équipe d'action de la société civile (ICASO/CSAT), l'Alliance internationale contre le VIH/SIDA, les réseaux régionaux tels que le réseau africain d'organisations d'entraide et de lutte contre le sida (AFRICASO), le réseau Asie/Pacifique d'organisations d'entraide et de lutte contre le sida (APCASO), les réseaux de personnes vivant avec le VIH, y compris le réseau international des personnes vivant avec le VIH/SIDA (GNP+), la communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA (ICW).

Application du Cadre d'investissement afin de soutenir les pays dans la programmation efficace des ressources du Fonds Mondial.

34. En commençant par les pays à fort impact, l'ONUSIDA travaillera en étroite collaboration avec les partenaires nationaux, les équipes nationales du Fonds Mondial, les gestionnaires de portefeuille, et les autres bailleurs de fonds principaux afin de soutenir leur utilisation du Cadre d'investissement dans la conduite d'une

analyse pays par pays qui identifiera les opportunités d'optimisation des investissements. En se basant sur l'analyse initiale, il y a un certain nombre de secteurs comportant le potentiel immédiat pour d'importantes améliorations de l'efficacité et du rendement, y compris la re-programmation concernant l'EMTCT, la circoncision masculine volontaire, la co-infection VIH/tuberculose et la gestion des achats et approvisionnement.

35. En maximisant l'efficacité, le rendement et l'impact seront également réalisés via le renforcement des capacités de ceux qui mettent en œuvre les subventions du Fonds Mondial, la gestion des risques et la re-programmation des subventions dans les pays prioritaires. De plus, le Secrétariat de l'ONUSIDA continuera à fournir les directives stratégiques au Conseil du Fonds Mondial et à ses comités pour fixer les priorités des investissements présents et futurs basés sur le Cadre d'investissements.

Renforcement du soutien technique national/planification du développement des capacités

36. Les équipes conjointes des Nations Unies accéléreront la responsabilisation des pays pour le soutien technique en s'assurant que les pays ont chiffré le soutien technique national / les plans de développement des capacités liés aux plans stratégiques nationaux fondés sur des preuves et alignés sur les objectifs nationaux 2015. Le COP assistera la CNS en supervisant la mobilisation des ressources et en coordonnant le soutien grâce à la mise en œuvre de ces plans. L'ONUSIDA travaillera également en étroite collaboration avec les gouvernements et les partenaires de la société civile afin de promouvoir les échanges et les apprentissages sud-sud dans les secteurs prioritaires identifiés.

S'appuyer sur les consultations des intervenants.

37. Les consultations des intervenants au niveau régional et national ont permis à l'ONUSIDA de mieux comprendre les besoins spécifiques des partenaires nationaux dans les différentes régions, et de mieux calibrer la livraison de soutien technique et les mécanismes de développement des capacités. L'ONUSIDA continuera d'affiner l'adaptation régionale de ses priorités et la livraison de soutien technique en se basant sur ces consultations, et répondra aux besoins spécifiques de chaque région. L'ONUSIDA propose également de consulter régulièrement les intervenants au niveau régional et national afin de passer en revue et répondre de façon continue aux besoins de soutien technique et de développement de capacités des partenaires.
38. **Le Conseil de coordination du Programme est invité à prendre note et à faire ses commentaires sur ce rapport.**

[Annexes à suivre]

Annexe 1 :

Liste des Participants : Consultations au sujet du soutien technique d'ONUSIDA basé sur son rôle de coordination

Caraïbes

Synthèse des consultations régionales prévues à l'avance impliquant :

- Le Secrétariat du Partenariat Pan-Caraïbes contre le VIH/SIDA,
- Des organisations de la société civile, y compris l'Alliance caribéenne contre le VIH/SIDA, les communautés vulnérables des Caraïbes,
- L'université des Indes occidentales, Programme de réponse au VIH/SIDA (HARP)
- L'équipe régionale de soutien technique de l'ONUSIDA (RST) dans les Caraïbes, les équipes conjointes des Nations Unies sur le sida et les Offices nationaux de l'ONUSIDA

Pays

Jamaïque

- Le programme national de lutte contre le VIH/SIDA du Ministère de la Santé
- Les représentants de l'Instance de Coordination Nationale (*Country Coordinating Mechanism, CCM*)
- Sollicitation de subventions et Programme de gestion du VIH/SIDA
- Le Réseau jamaïcain des personnes séropositives (*JN+*)
- La Communauté jamaïcaine des femmes séropositives (*Jamaican Community of Positive Women*)
- La Croix-Rouge jamaïcaine (*Jamaican Red Cross*)
- La Jamaïque pour la justice (*Jamaican for Justice*)
- L'Institut jamaïcain de planification (*Planning Institute of Jamaica, PIOJ*)

Trinité

- Le Secrétariat permanent, Bureau du Premier Ministre
- L'unité de coordination contre le VIH/SIDA du Ministère de la Santé
- Le cabinet de conseil « Williams, Mason, Roberts & Associates »

Amérique Latine

Les institutions / réseaux régionaux

- Le Réseau latino-américain d'organismes d'entraide et de lutte contre le sida (LACCASO)
- Les bureaux régionaux de l'UNICEF et de la PAHO (*Pan American Health Organization, Organisation panaméricaine de la santé*)

Pays

Colombie

- L'équipe conjointe des Nations Unies et les bureaux nationaux de l'ONUSIDA

Équateur

- Société civile
- L'Instance de Coordination Nationale (ICN)

- Bénéficiaire Principal (BP)
- L'équipe conjointe des Nations Unies

Guatemala

- L'équipe conjointe des Nations Unies et les bureaux nationaux de l'ONUSIDA

Honduras

- Le Représentant du Ministre du Travail
- Le Secrétariat technique, CONASIDA
- Le Directeur du Forum national sur le sida, le représentant de la société civile à CONASIDA
- L'organisation LGBTI de la société civile : *Red Catrachas*
- Bénéficiaire Principal (Fonds Mondial)

Mexique

- Le directeur du programme national de lutte contre le sida
- La Communauté internationale des femmes vivant avec le VIH/SIDA, section mexicaine (*International Community of Women living with HIV*)
- *Coalicion de Jovenes por la Salud Sexual (Youth Coalition for Sexual Health* - La coalition des jeunes pour la santé sexuelle)
- *Coalicion de Jovenes por la Educacion Sexual (Youth Coalition for Education and Sexual Health* - Coalition des jeunes pour l'éducation sexuelle)

Paraguay

- Programme national de lutte contre le sida
- L'équipe conjointe des Nations Unies

Uruguay

- Le Ministère national de la Santé, programme de lutte contre le sida
- Le Ministère de la Défense
- La section uruguayenne de REDLA+ (réseau latino-américain de l'association de personnes vivant avec le VIH)

Moyen-Orient et Afrique du nord

Synthèse des consultations régionales prévues à l'avance impliquant :

- Les directeurs de programme national de lutte contre le sida
- Les institutions académiques
- Les partenaires de la société civile
- Les gestionnaires de portefeuille national du Fonds Mondial
- Les consultants / représentants
- Les coparrainants de l'ONUSIDA et les coordinateurs nationaux d'ONUSIDA

Afrique orientale et méridionale

Les institutions / réseaux régionaux

- La campagne mondiale contre le SIDA
- Le Dispositif de Soutien technique pour l'Afrique du sud - le personnel et deux consultants
- Le bureau régional du PNUD

- Le bureau régional de l'UNICEF

Pays

Angola, Botswana, Malawi, Rwanda et Afrique du Sud

- Les équipes conjointes des Nations Unies, les coordinateurs nationaux d'ONUSIDA et les partenaires nationaux.

Afrique Occidentale et Centrale

Les institutions / réseaux régionaux

- L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC)
- Le Dispositif de Soutien technique Afrique Occidentale et Centrale

Pays

Benin, Burundi, Tchad, Cameroun, Guinée-Bissau, Nigéria, Togo

- Les équipes conjointes des Nations Unies et les coordinateurs nationaux de l'ONUSIDA

Ghana

- L'Instance de coordination nationale, l'Association nationale de personnes vivant avec le VIH, l'équipe conjointe des Nations Unies, et le coordinateur national d'ONUSIDA - consolidation de la riposte

Europe de l'est et Asie centrale

- Le réseau eurasiatique de réduction des risques (*EHRN, Eurasian Harm Reduction Network*)
- *Eurasian Men's Health Coalition*, ECOM (Coalition eurasiatique pour la santé des hommes)
- La délégation de l'ONG CCP, représentant pour l'Europe

Pays

Ukraine

- L'Alliance internationale contre le VIH/SIDA en Ukraine

Kazakhstan

- L'équipe conjointe des Nations Unies et les coordinateurs nationaux de l'ONUSIDA

Région Asie-Pacifique

Les institutions / réseaux régionaux

- La délégation de l'ONG CCP, représentant pour l'Asie
- Réseaux régionaux regroupant les principales populations à risque à Bangkok

Pays

- Iles Fidji et Inde - les Offices nationaux de l'ONUSIDA

Partenaires bailleurs de fonds - à l'échelle mondiale

- Les représentants de la Mission des Nations Unies, Genève
- Le Fonds Mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme

Annexe 2

STRATÉGIE D'APPUI TECHNIQUE DE L'ONUSIDA POUR LA PÉRIODE 2011-2015

Vision de l'ONUSIDA : Zéro nouvelle infection. Zéro discrimination. Zéro décès lié au sida

Engagements globaux de l'ONUSIDA

- Réaliser l'objectif de l'accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui en matière de VIH d'ici 2015.
- Enrayer la propagation du VIH et contribuer à la réalisation de l'objectif du Millénaire pour le développement d'ici 2015.

La réalisation des engagements globaux et de la vision de l'ONUSIDA⁴ repose sur des programmes nationaux plus efficaces qui à leur tour requièrent des capacités plus importantes dans les pays pour planifier et gérer l'exécution des ripostes nationales au sida. Cette capacité reprend la possibilité d'identifier les besoins particuliers en appui technique et de planifier, gérer et évaluer la qualité et l'impact de celui-ci. Ceci définit la demande du marché de l'appui technique. Parallèlement, les prestataires d'appui technique doivent être guidés par la demande du pays et coordonner le plus possible leurs actions avec celles d'autres prestataires afin de maximiser la qualité et l'impact et d'éviter les inefficiences. Ceci définit l'offre du marché de l'appui technique. Les objectifs de la Stratégie de l'appui technique reposent sur les principes des approches dirigées par les pays et sur l'appui réactif et bien coordonné des prestataires dans le respect des engagements internationaux sur l'harmonisation, l'alignement, la responsabilisation mutuelle et l'utilisation des systèmes des pays.

Objectif de la Stratégie d'appui technique

- *Renforcer l'impact et la durabilité des ripostes nationales au VIH grâce à l'offre et à l'utilisation d'un appui technique de qualité.*

Réalisé par le biais de deux objectifs

1. Les pays disposent des capacités et des systèmes pour mener l'identification, la planification et la coordination d'un appui technique de haute qualité dans le contexte du VIH afin d'exécuter une riposte nationale efficace et durable.
2. L'appui technique de l'ONU et d'autres prestataires dans les pays répond aux normes de qualité et est coordonné, efficace, piloté par la demande, axé sur les résultats et mutuellement responsable.

L'expression « appui technique » désigne un ensemble d'interventions allant de l'appui technique ponctuel à court terme jusqu'au développement des capacités qui permet aux pays d'élaborer et d'exécuter des programmes durables et efficaces dans le long terme. La stratégie repose sur les leçons tirées dans le domaine de l'appui technique au cours des dix dernières années. Elle tient compte des réalisations, reflète les mutations de

⁴ Dans le cadre de ce document, « ONUSIDA » désigne les Coparrainants de l'ONUSIDA (OIT, PNUD, UNESCO, UNFPA, HCR, UNICEF, ONUDC, Banque mondiale, PAM et OMS) et le Secrétariat, sauf mention contraire.

l'environnement politique et économique ainsi que les changements dans l'architecture mondiale de la santé et prend acte des défis passés et émergents. La Stratégie met l'accent sur les points forts de l'ONUSIDA tant au niveau de l'orchestration de la riposte de l'ONU que de l'influence exercée sur les prestataires d'appui technique qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies. Elle attire également l'attention sur la nécessité d'améliorer l'efficacité, l'efficacé et l'impact.

La Stratégie présente quelques-uns des changements majeurs dans l'offre d'appui technique par l'ONUSIDA. Il s'agit notamment de :

1. **Accent mis sur le développement des capacités nationales** en faveur d'un développement des capacités et des systèmes à long terme, systématique et basé sur les besoins et de la promotion de la coopération Sud-Sud ;
2. **Amélioration de la coordination et de la responsabilisation de l'appui technique offert par l'ONUSIDA et les Coparrainants** grâce à l'exécution de la répartition des tâches de l'ONUSIDA qui s'inspire des avantages comparatifs de chacune des organisations ;
3. **Meilleur déploiement des ressources de l'ONUSIDA et utilisation de la présence dans le pays** (y compris les équipes conjointes des Nations Unies sur le sida) afin de développer l'appropriation nationale, le transfert de compétences et le développement institutionnel des partenaires ;
4. **Rationalisation des mécanismes actuels d'appui technique de l'ONUSIDA** pour garantir une prestation efficace et d'un bon rapport coût-performance et l'harmonisation des systèmes ;
5. **Communication claire** avec les partenaires dans les pays sur l'appui technique disponible et les mécanismes d'obtention ;
6. Renforcement du leadership de l'ONUSIDA **dans la définition et l'établissement de normes pour un appui technique de qualité** et amélioration de la coordination et des négociations pour l'appui technique à l'échelon des pays ;
7. **Amélioration de la collaboration avec les principales instances de financement** (Fonds mondial, PEPFAR et autres partenaires bilatéraux) et les autres prestataires d'appui technique qui n'appartiennent pas au système des Nations Unies pour renforcer la coordination globale, l'harmonisation et l'alignement et garantir l'utilisation de mécanismes mutuellement responsables ;
8. **Accent mis sur l'intensification de l'appui à l'exécution** pour les partenaires dans les pays afin que les fonds octroyés donnent des résultats ;
9. **Renforcement des capacités et amélioration de la qualité des prestataires d'appui technique nationaux**, notamment des organisations nationales de la société civile, pour offrir un appui de qualité

La Stratégie est une réponse aux changements observés au niveau du contexte international et des priorités pour l'appui technique. Elle découle des résultats et des recommandations de la Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA 2009 et elle fait partie intégrante de la Stratégie de l'ONUSIDA pour la période 2011-2015.

1 BIEN-FONDÉ DE LA NOUVELLE STRATÉGIE D'APPUI TECHNIQUE

Introduction

Lors de sa 23ème réunion en décembre 2008, le Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA recommandait que « *L'ONUSIDA actualise sa stratégie d'appui technique et de renforcement des capacités dans le cadre d'un processus inclusif qui implique la société civile et les pays chargés de la mise en œuvre* ». Le Groupe de travail sur la stratégie d'appui technique, mis sur pied par l'ONUSIDA au début de l'année 2009 et qui compte des représentants de tous les Coparrainants, a contribué à l'élaboration de cette stratégie. L'ONUSIDA a organisé des études et des enquêtes dans les pays ainsi que des consultations avec les partenaires nationaux, régionaux et internationaux. Elle s'est inspiré du processus de préparation de la Stratégie de partenariat de l'ONUSIDA, de la répartition des tâches, du budget intégré et du cadre de responsabilisation et de la stratégie de mobilisation des ressources et à veiller à son harmonisation avec la stratégie de l'ONUSIDA sur cinq ans.

Au cours des dernières années, les parties prenantes dans les pays et la communauté internationale ont acquis une riche expérience dans l'offre et l'utilisation de l'appui technique au niveau du renforcement de la riposte des pays au VIH. Les effets de la réaction aux développements de l'économie mondiale, de la contraction des enveloppes de ressources et des modifications de l'architecture internationale de la santé et du sida ainsi que de l'évolution des politiques des pays et des organisations se font toujours sentir sur les besoins en appui et il faut repenser la manière dont cet appui est offert. Le moment est donc venu pour les pays, les partenaires techniques et les organisations d'examiner à nouveau la demande en appui technique et l'offre de celui-ci. La Stratégie d'appui technique de l'ONUSIDA cherche à répondre efficacement aux besoins des pays et à garantir une riposte de l'ONUSIDA pertinente, efficiente, efficace, faisable et axée sur les résultats. La Stratégie propose un cadre pour aider les pays à planifier et à gérer leur riposte au VIH, notamment en développant les capacités des pays à identifier et à gérer l'appui technique.

Encadré 1 : définition de l'appui technique et du développement des capacités

Dans le contexte de cette stratégie, l'**appui technique** désigne l'ensemble des activités qui contribuent à une réponse aux besoins en capacités à l'échelon des pays qui soit systématique, opportune et pilotée par la demande. L'appui technique, à la différence de l'aide technique à court terme, permet de renforcer les compétences des individus dans leur domaine de spécialité, d'accroître l'efficacité des organisations et d'améliorer l'exécution de la riposte nationale au sida. **L'appui technique reprend à la fois l'aide technique et le développement des capacités.**

La **capacité** désigne les aptitudes des personnes, des institutions et des sociétés à remplir des fonctions, à résoudre des problèmes et à définir et réaliser des objectifs (PNUD, cité dans OCDE 2006, infra).

Développement des capacités : Processus qui permet aux pays partenaires de mieux exploiter les capacités existantes et de les développer à trois niveaux : i) au niveau individuel, ii) au niveau des organisations et iii) au niveau institutionnel et politique (OCDE : Harmoniser l'aide pour renforcer son efficacité vol2, 2006)

La stratégie est pilotée par le rôle important que joue le développement des capacités dans l'aptitude des pays à mener la riposte face à leur propre épidémie. Les concepts

fondamentaux qui sous-tendent la stratégie sont les suivants : le rôle de l'ONUSIDA pour influencer les autres prestataires d'appui technique afin qu'ils offrent un appui d'excellente qualité, la prise d'initiative des pays du côté de la demande d'appui technique et la nécessité pour la famille de l'ONUSIDA (et ceux qu'elle influence) de répondre à cette prise d'initiative au lieu d'adopter une approche pilotée par l'offre. La stratégie est axée principalement sur la demande d'appui technique, ce qui se traduit par le concept du marché de l'appui technique

Un environnement en mutation

Au cours de la dernière décennie, les dépenses pour la lutte contre le sida ont doublé tous les 2 ou 3 ans. Le lancement du programme plurinational de lutte contre le sida (MAP) de la Banque mondiale en 2000, l'apparition du Fonds mondial en 2002 et du Plan présidentiel d'aide d'urgence à la lutte contre le sida (PEPFAR) en 2003 ainsi que l'augmentation des dépenses bilatérales et nationales consacrées à la lutte contre le sida ont contribué à cette croissance. Alors que cette augmentation du financement a permis d'élargir les services de prévention, de traitement, de prise en charge et d'appui en matière de VIH, l'absorption de ces ressources a poussé les systèmes et les capacités des pays à leurs limites, ce qui a augmenté la demande pour un appui technique rapide, souple et d'excellente qualité.

Afin de répondre à cette demande, les principaux organismes de financement ont proposé une aide technique et financière, ce qui a contribué à la croissance d'un « secteur » de l'appui technique en matière de VIH. Dans un même temps, une plus grande attention a été portée au renforcement des systèmes de santé dans l'architecture internationale. Bien que le VIH a été traité par le passé comme une urgence mondiale, la prise de conscience internationale de l'impossibilité de renforcer les systèmes de santé et de réaliser les OMD, et plus particulièrement les OMD 4, 5 et 6, sans s'attaquer au VIH et l'accent mis sur l'efficacité de l'aide signifient qu'il va falloir adopter des approches différentes et à plus long terme pour l'appui technique.

Tous ces éléments constituent un environnement politique cohérent pour la Stratégie d'appui technique. Ils favorisent tous les mêmes principes de « coopération » sous le leadership national.

Stratégie d'appui technique de l'ONUSIDA à ce jour

Le Secrétariat et les Coparrainants de l'ONUSIDA sont les principaux prestataires d'appui technique en matière de VIH, soit près de 43 % de l'ensemble des interventions d'appui technique dans les pays en 2008⁵. Les évaluations et les rapports récents indiquent que la croissance de l'appui technique de l'ONUSIDA et celui d'autres prestataires a contribué de manière appréciable à l'amélioration de la qualité des plans stratégiques nationaux, à l'élargissement rapide des programmes de thérapie antirétrovirale, à l'expansion des programmes de prévention de transmission du VIH de la mère à l'enfant ainsi qu'à l'amélioration du suivi et de la surveillance du VIH et des systèmes d'évaluation.⁶

⁵ étude réalisée par l'ONUSIDA en juillet et en août 2009 auprès des partenaires nationaux dont les commissions nationales de lutte contre le sida, la société civile, les organisations bilatérales, les organisations du système des Nations Unies et les organisations non gouvernementales internationales.

⁶ Cf. la liste des documents de référence à la fin de la Stratégie.

De plus, des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida ont été mises sur pied afin d'aider les pays à accéder à un appui des Nations Unies cohérent, efficace et intégré pour la lutte contre le sida sur la base de la répartition des tâches.⁷ Ces Équipes conjointes des Nations Unies ont rempli un rôle important en tant qu'éclaireur pour élargir la réforme des Nations Unies et intensifier les efforts d'harmonisation et d'alignement. L'amélioration de la coordination de l'appui des Nations Unies a réduit les coûts de transaction pour les pays en proposant un point d'accès unique à une série de services fournis par les Nations Unies ou d'autres acteurs.

La qualité et l'efficacité de l'appui technique des Nations Unies se sont amélioré au cours de ces dernières années. La Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA a confirmé que la gamme disponible de mécanismes d'appui technique des Nations Unies avait développé la capacité de l'ONUSIDA à répondre aux demandes des pays⁸ ; globalement, l'appui est opportun, pertinent et apprécié des partenaires nationaux.

Encadré 2 : synthèse des conclusions de la Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA sur l'appui technique

- La capacité de l'ONUSIDA à répondre aux demandes d'appui technique est élargie.
- Le Secrétariat et les Coparrainants ont fourni un large éventail de services d'appui technique de qualité.
- Il reste de la marge pour améliorer davantage la planification et la coordination de l'appui technique.
- L'ONUSIDA a renforcé le concept des Trois principes et a offert un appui technique significatif au suivi et à l'évaluation.
- Globalement, l'appui technique est opportun, pertinent et apprécié par les partenaires nationaux.
- L'appui technique de l'ONUSIDA ne fait pas l'objet d'un suivi ou d'une évaluation systématique à l'échelon des pays.

Au cours des dernières années, l'accès de la société civile à l'appui technique s'est élargi, ce qui a permis aux organisations de remplir efficacement leurs fonctions. Un plus grand effort a également été fourni pour promouvoir les organisations de la société civile en tant que *prestataires* d'appui technique.

Parallèlement, une plus grande attention est portée au contenu multisectoriel de l'appui technique. Au début, les ripostes au VIH reposaient principalement sur des composantes médicales. L'ONUSIDA a mis l'accent sur les capacités dans divers secteurs et les a renforcées afin de garantir une riposte multisectorielle et multi-parties prenantes. Du fait de la présence de l'ONU à l'échelon des pays, l'ONUSIDA occupe une position unique pour se concentrer sur le développement des capacités nationales à long terme dans divers secteurs afin d'obtenir une riposte durable.

Bien que l'ONUSIDA a rempli un rôle toujours plus important en tant que prestataire et organisateur de l'appui technique, il reste un certain nombre de défis à relever. Par exemple :

⁷ La répartition des tâches identifie les rôles et les responsabilités des agences responsables et partenaires, sur la base de leurs avantages comparatifs, dans de nombreux aspects de leur travail en rapport avec la lutte contre le sida.

⁸ Cf. la synthèse des mécanismes d'appui technique du Secrétariat et des Coparrainants de l'ONUSIDA présentée à la fin de ce document.

- **Ampleur** : Malgré l'augmentation sensible des fonds pour la lutte contre le VIH, le financement de l'appui technique, y compris pour le système multilatéral, n'a pas assez augmenté pour suivre la demande des pays.
- **Résultats à court terme** : L'appui international s'est concentré sur l'apport d'avis techniques afin de répondre à des besoins immédiats, ce qui a donné des résultats mitigés. Si l'on ne peut nier la nécessité d'un certain niveau d'appui technique dans le court terme, il est grand temps d'élaborer une approche plus stratégique pour le développement de capacités durable dans les pays. Les capacités réduites au niveau de la formulation des besoins et de la gestion de l'appui technique par les pays et les partenaires de développement (y compris les Nations Unies) débouchent toujours sur une utilisation médiocre de l'appui technique et sur un impact limité. De plus, le financement imprévisible a entravé le développement des capacités à long terme des partenaires et des systèmes nationaux.
- **Approches pilotées par l'offre** : L'appui technique peut souvent être piloté par l'offre, contrôlé par de nombreux prestataires externes, ce qui limite l'appropriation nationale et se traduit par une faible coordination, une fragmentation et des coûts de transaction élevés.
- **Exploitation réduite de l'expérience locale et régionale** : En général, l'appui technique a toujours été fourni principalement par des experts internationaux. Il est indispensable de se tourner plus vers l'expérience nationale/locale et régionale pour un développement des capacités durables, l'appropriation par les parties prenantes nationales et le contrôle de la riposte.
- **Nature changeante de la demande** : Tandis que les Nations Unies jouent un rôle important dans le développement de normes et de politiques, les capacités des Nations Unies à aider les pays à traduire et adapter l'orientation à la demande locale sont variables. De plus, l'appui technique pour les mécanismes de financement basés sur les performances s'est concentré principalement sur la gestion et l'exécution, ce qui a exacerbé les écarts entre l'expérience fondamentale de l'ONUSIDA et les demandes des pays.
- **Coordination et synergies réduites** : Il arrive parfois que les mécanismes existants d'appui technique de l'ONUSIDA entrent en concurrence pour offrir un appui identique, ce qui crée une confusion et limite l'impact. Les gains d'efficacité sont perdus à cause de la mauvaise coordination entre les différentes organisations du système des Nations Unies à l'échelon du pays ou des degrés de présence variés des Coparrainants ou de leurs capacités à respecter la répartition des tâches convenue.
- **Accès toujours compliqué** : Le nombre de mécanismes de l'ONUSIDA en place et la communication réduite sur les services disponibles ont entravé l'accès des partenaires dans le pays, y compris la société civile, à l'appui technique. De plus, la bureaucratie et les longs processus d'achat continuent d'allonger les délais de réaction de l'ONUSIDA aux demandes d'appui technique.
- **Influence réduite sur le marché de l'appui technique élargi** : En raison du manque de systèmes efficaces pour contrôler la qualité et l'efficacité de l'appui technique fourni par l'ONUSIDA et d'autres partenaires et rendre des comptes rendus sur ces aspects, les Nations Unies n'ont exercé qu'une influence modeste sur le marché élargi de l'appui technique.

- **La faiblesse de la responsabilisation et des mécanismes d'assurance qualité** réduit également l'impact potentiel de l'appui.
- **Demande limitée pour de développement de capacités à long terme** : Les demandes des pays se limitent la plupart du temps à un appui technique urgent à court terme qui ne s'attaque pas aux contraintes locales en matière de capacités.

Alors que les capacités de l'ONUSIDA à réagir aux demandes d'appui technique sont plus importantes, le Secrétariat et les Coparrainants ont éprouvé des difficultés à suivre la demande croissante et changeante des pays. Les parties prenantes de l'ONUSIDA s'accordent à dire que l'appui technique fourni par les Nations Unies doit être renforcé et davantage élargi.

2 STRATÉGIE D'APPUI TECHNIQUE DE L'ONUSIDA

Stratégie de l'ONUSIDA 2011-2015

La Stratégie d'appui technique est en harmonie avec la Stratégie de l'ONUSIDA qui définit les priorités à moyen terme du Programme commun. Elle tient compte du contexte et des priorités en évolution pour l'appui technique et met l'accent sur la nécessité d'améliorer le rendement, l'efficacité et l'impact aussi bien pour les prestataires qui appartiennent au système des Nations Unies que pour les autres. Elle reconnaît les écarts et les différences en terme de capacités selon les régions et les contextes. La Stratégie réagit également aux conclusions de la Deuxième évaluation indépendante qui indiquaient que l'ONUSIDA devait plus focaliser son intervention, privilégier la stratégie et adopter une attitude souple, réactive, efficiente et responsable.

La Stratégie d'appui technique découle de la vision de l'ONUSIDA « Zéro nouvelle infection. Zéro décès liés au sida. Zéro discrimination ». La Stratégie d'appui technique appuie la réalisation des trois directions de la stratégie globale de l'ONUSIDA en établissant les priorités pour l'appui technique et programmatique ainsi que pour le développement des capacités dans la prévention, le traitement, la prise en charge et l'appui en matière de VIH, sans oublier les droits humains et l'égalité des sexes.

Les trois thèmes directeurs prioritaires de la Stratégie de l'ONUSIDA sous-tendent la Stratégie d'appui technique : accent déplacé sur l'appropriation par le pays de la riposte au VIH et sur la durabilité de celle-ci ; placer les individus au cœur de la riposte (ce qui inclut le principe GIPA) et exploiter les synergies entre la lutte contre le VIH et d'autres efforts plus larges au niveau des OMD et du développement humain.

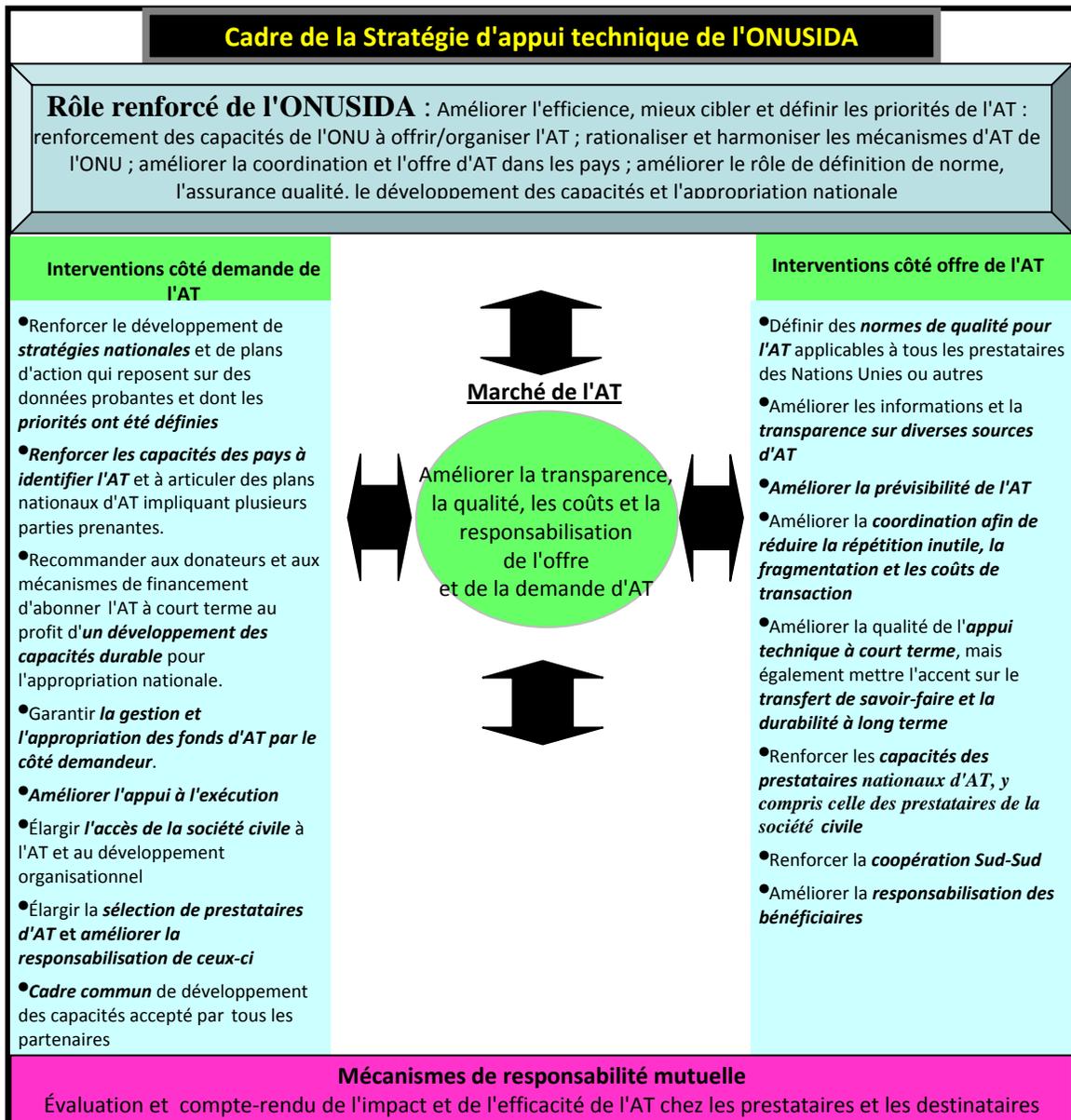
Il faut donc lire la Stratégie d'appui technique dans le contexte de la Stratégie de l'ONUSIDA pour la période 2010-2015.

Un marché de l'appui technique

La Stratégie se penche aussi bien sur l'offre que sur la demande de l'appui technique. Côté demande, elle aide les pays à identifier leurs besoins en appui technique et à les gérer. Côté offre, elle vise à renforcer l'efficacité de l'appui technique. L'exécution de la stratégie va, de facto, contribuer à la stimulation du marché de l'appui technique. Elle va accroître le volume d'informations mises à la disposition des utilisateurs et des

prestataires, ce qui va favoriser la transparence de l'offre et de la demande. Le renforcement des aptitudes des pays à identifier, à planifier, à exécuter et à gérer l'appui technique et l'amélioration de l'organisation de l'offre au sein des Nations Unies et au-delà de ce système signifie que l'ONUSIDA va améliorer l'efficacité du marché. L'ONUSIDA va également améliorer le rapport coût-performances de l'appui technique grâce aux efficacités qui résulteront de l'amélioration de la coordination, de la réduction des doublons et de l'amélioration de la définition des besoins d'un pays.

Le schéma ci-après montre comment les interventions au niveau de la demande et de l'offre, associées aux initiatives visant à renforcer l'efficacité de l'ONU et soutenues par un ensemble de mécanismes de responsabilisation, vont avoir un impact plus grand au niveau du pays.



Deux objectifs stratégiques

La Stratégie d'appui technique s'est fixé comme **objectif** de renforcer l'impact et la durabilité des ripostes nationales au VIH grâce à l'offre et à l'exploitation d'un appui technique de qualité.

Le concept du marché se retrouve dans deux objectifs stratégiques, le premier en rapport avec la demande et le deuxième, avec l'offre :

- 1. Les pays disposent des capacités et des systèmes pour mener l'identification, la planification et la coordination d'un appui technique de haute qualité dans le contexte du VIH afin d'exécuter une riposte nationale efficace et durable.**
- 2. L'appui technique de l'ONU et d'autres prestataires dans les pays répond aux normes de qualité et est coordonné, efficace, piloté par la demande, axé sur les résultats et mutuellement responsable.**

L'ONUSIDA compte exploiter son avantage comparatif, les domaines prioritaires du Cadre de résultats et les domaines de la répartition des tâches qui définissent les rôles et les responsabilités de chacun en matière d'appui technique afin de réaliser ces objectifs et de mesurer les progrès vers la réalisation.

Réalisation des objectifs via l'amélioration du marché de l'appui technique : contexte, défis et engagements

Objectif 1. Les pays disposent des capacités et des systèmes pour mener l'identification, la planification et la coordination d'un appui technique de haute qualité dans le contexte du VIH dans le but d'exécuter une riposte nationale efficace et durable.

L'appui technique piloté de l'extérieur ignore souvent les systèmes et les capacités nationales. Il réduit l'appropriation et la coordination par le pays et limite la responsabilisation des prestataires et des bénéficiaires. La probabilité d'obtenir une riposte efficace et durable est supérieure quand les bénéficiaires de l'appui technique jouent un rôle plus important dans l'identification et la définition de leurs besoins et dans l'obtention et la gestion de l'appui technique adéquat. Le volet demande du marché de l'appui technique repose essentiellement non seulement sur la disponibilité d'informations transparentes, mais également sur la capacité des utilisateurs de l'appui technique à définir clairement leurs besoins, à caractériser et à commander ce dont ils ont besoin et à gérer un large éventail de prestataires d'appui technique.

L'ONUSIDA va dès lors œuvrer avec ses partenaires au renforcement des capacités et des institutions des pays afin de garantir une meilleure identification de l'appui technique pertinent ainsi qu'une gestion et une exécution proactives des plans d'appui technique sur lesquels les donateurs devraient s'aligner. L'ONUSIDA va intensifier l'investissement des ressources en faveur d'un développement des capacités systématiques, inscrit dans le long terme et basé sur les besoins. Au-delà de ses propres ressources, l'ONUSIDA va encourager ses partenaires externes et les instances de financement à investir dans des démarches d'appui technique qui développent des capacités nationales durables, surtout au niveau du gouvernement et de la société civile. L'ONUSIDA va coopérer avec

les prestataires nationaux et internationaux d'appui technique et de développement des capacités dans le but de développer des outils et des approches communs pour le développement de capacités et d'éviter le dédoublement.

L'appui technique est souvent piloté de l'extérieur car les fonds sont liés à des prestataires d'appui technique ou des domaines techniques particuliers qui ne reposent pas nécessairement sur les priorités du pays. L'ONUSIDA estime que les fonds pour l'appui technique doivent appartenir placés sous la tutelle des partenaires nationaux et être gérés par ceux-ci. L'ONUSIDA travaillera en parallèle avec les bénéficiaires de l'appui technique dans le but de renforcer leur engagement, l'appropriation de l'exécution et la responsabilisation pour les résultats. L'ONUSIDA encouragera l'utilisation des ressources d'appui technique disponibles dans le pays (par exemple, les budgets nationaux, les subventions du Fonds mondial pour la planification et la budgétisation de l'AT) avant de rechercher des sources de financement externe.

Face à la réduction des ressources et aux priorités internationales changeantes, il est essentiel de dégager des efficiences et d'obtenir l'impact le plus fort à l'aide des ressources disponibles. L'ONUSIDA renforcera par conséquent l'appui à l'exécution afin de supprimer les goulots d'étranglement actuels et aidera les pays à obtenir plus pour leur argent. Tel que présenté dans la Stratégie de l'ONUSIDA, l'appui technique verra ses priorités définies pour les pays qui possèdent des ripostes nationales efficaces au niveau de la prévention, du traitement, de la prise en charge et de l'appui en matière de VIH, sans oublier les droits humains et l'égalité des sexes. Cela se traduira par un appui et une orientation techniques d'une part, et par un appui au programme d'autre part. Les domaines d'action clés de l'ONUSIDA en matière de développement des capacités se situent au niveau des pays, avec le soutien, si nécessaire, de l'appui, des outils et des actions aux échelons régional et international.

ACTION DE L'ONUSIDA À L'ÉCHELON DU PAYS

Analyse améliorée de la situation afin d'informer le PSN et la planification de l'appui technique et du développement des capacités

- Améliorer l'appui aux partenaires nationaux et renforcer la capacité de recueil d'informations stratégiques et d'application de celles-ci à l'analyse de la situation, dont l'appui à la réalisation d'études « connaître son épidémie et adapter sa riposte » ou d'études sur les modes de transmission.
- Aider les pays à identifier et à renforcer les capacités pour élaborer, gérer et exécuter un PSN reprenant un appui technique multi-parties prenantes et des plans de développement des capacités.

Capacités renforcées d'élaboration de plans stratégiques nationaux et de plans opérationnels avec prix de revient en tant que base d'un appui technique piloté par la demande

- Renforcer la capacité des pays à exploiter les informations stratégiques dans le cadre de l'élaboration du Plan stratégique national.
- Veiller à ce que les pays obtiennent un appui élargi à la planification stratégique et opérationnelle via les Coparrainants à l'échelon des pays (par exemple, guide de planification de l'OMS pour la riposte du secteur de la santé au VIH, service Stratégie et plan d'action contre le sida et autres mécanismes régionaux d'appui technique).

- Offrir un appui afin de garantir un meilleur établissement de liens pour le développement et d'atteindre la durabilité via l'introduction de la lutte contre le VIH dans les documents de stratégie nationaux de réduction de la pauvreté et dans d'autres plans de développement ou cadres nationaux.

Renforcement des capacités pour élaborer des plans nationaux multi-parties prenantes d'appui technique et de développement des capacités

- Élargir l'appui aux pays afin d'améliorer les capacités des partenaires à définir les domaines prioritaires de l'appui technique et à gérer les prestataires d'appui technique à l'aide de plans d'appui technique multi-parties prenantes et de développement des capacités. Les plans d'appui technique et de développement des capacités présenteront clairement les besoins en développement de capacité et de système, sur la base des évaluations des besoins de capacités, et définiront les priorités d'investissement en vue d'une riposte durable.
- Élargir l'appui technique pour la société civile afin de garantir sa participation active à l'élaboration des Plans stratégiques nationaux et son accès à l'appui technique pertinent.
- Le cas échéant, aider les pays à réunir les parties prenantes pour élaborer les stratégies nationale et régionale de développement des capacités spécifiques à long terme.

Amélioration de l'exécution des Plans stratégiques nationaux via une meilleure coordination de l'appui technique

- Renforcer les capacités de gestion (ressources financières, ressources humaines, etc.) des partenaires nationaux afin qu'ils puissent diriger, gérer et superviser les programmes.
- Aider les pays à analyser les obstacles à l'amélioration de l'exécution et de l'impact des programmes nationaux de lutte contre le sida et à veiller au déploiement adéquat de l'appui technique.
- Aider les pays à développer des mécanismes de supervision de l'exécution des plans d'appui technique et de coordination des partenaires dans le pays.

Amélioration des capacités des pays à accéder aux ressources financières

- Offrir un appui technique aux partenaires nationaux afin qu'ils développent leur capacité de mobilisation des ressources via les instances de financement dont le Fonds mondial, le PEPFAR ou d'autres partenaires en fonction des situations. (cf. le lien ci-après pour le mémorandum d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial⁹ et la collaboration de l'ONUSIDA et du PEPFAR à l'échelon des pays présentée à la fin de ce document).
- Travailler avec les partenaires nationaux et les partenaires de développement afin de développer des avantages pour l'utilisation de l'appui technique et d'en profiter, par exemple l'introduction d'un financement pour l'appui technique dans le cadre de la soumission de propositions au Fonds mondial (cf. Encadré 5 sur l'appui de l'ONUSIDA aux processus du Fonds mondial).

ACTION DE L'ONUSIDA À L'ÉCHELON DES RÉGIONS

- Adapter les outils et l'orientation en matière de développement de capacités global pour la planification stratégique et opérationnelle aux besoins des pays et garantir leur diffusion/

⁹ Cf. Mémorandum d'accord entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial
http://data.unaids.org/pub/Manual/2008/20080601_global_fund_mou_en.pdf

- Aider les pays à adapter les outils de planification opérationnelle, de définition des coûts et d'orientation (sur la base de coûts unitaires normalisés pour les différentes composantes de la riposte nationale).
- Développer des stratégies régionales de développement de capacités à long terme qui appuient les besoins nationaux et contribuent aux partages des expériences entre les pays d'une région.
- Coordonner l'examen par les pairs de l'offre d'appui technique et de sa qualité.

NIVEAU MONDIAL

- Définition de normes, développement d'outils.
- Élaboration de stratégies et de politiques.
- Mise en place du site www.aidsta.org pour faciliter l'accès des pays et les comptes rendus sur la qualité et l'efficacité de l'appui technique fourni par différents partenaires.

Appui de l'ONUSIDA pour que les investissements du Fonds mondial donnent des résultats

L'ONUSIDA et le Fonds mondial ont conclu un mémorandum d'accord qui met en évidence les rôles spécifiques et les attentes mutuelles de chacun. La présence de l'ONUSIDA dans les pays est une ressource critique pour les partenaires nationaux qui veulent comprendre les politiques du Fonds mondial et les transposer dans les réalités de leur pays. L'ONUSIDA fournit des informations et des renseignements critiques qui reflètent les attentes des pays et contribue ainsi à ce que ces attentes soient prises en compte dans les processus décisionnels internationaux. L'ONUSIDA offre également un appui technique pour l'exécution efficace des subventions du Fonds mondial à l'échelon des pays. Il s'agit notamment d'un appui au fonctionnement des instances de coordination nationale (CCM) et du développement de capacités pour une supervision et une gouvernance efficaces. L'appui direct aux bénéficiaires principaux et sous-bénéficiaires du Fonds mondial dans l'exécution des subventions et dans la suppression des goulots d'étranglement technique et dans le programme est très apprécié. Bien qu'une majorité de l'appui technique offert soit toujours à court terme (par exemple, élaboration des propositions), dans le but d'atteindre les objectifs de performances, la stratégie de l'ONUSIDA vise à développer les solutions à plus long terme et à développer des capacités durables. L'ONUSIDA va continuer à améliorer l'appui technique offert au Fonds mondial et aux partenaires d'exécution via les éléments suivants :

- **Conseils pour des investissements efficaces :** L'ONUSIDA fournira les analyses et les renseignements basés sur les réalités du pays, les tendances de l'épidémie et les priorités du pays afin de garantir l'adéquation des investissements du Fonds mondial aux besoins et l'impact maximum de ces investissements.
- **Efficiences améliorées :** L'ONUSIDA va appuyer le Conseil et le Secrétariat du Fonds mondial en vue d'améliorer les efficacités par le biais d'un appui à l'échelon des pays pour la consolidation des subventions, l'amélioration des synergies entre les investissements du Fonds mondial et d'autres sources de financement important (par exemple, avec le PEPFAR) et la reprogrammation des subventions (par exemple, gains d'efficacité et économies considérables qui pourraient découler de la reprogrammation des subventions pour la PTME dans les 22 pays à la charge la plus forte).
- **Renforcement de l'appui à l'exécution à l'échelon des pays :** L'ONUSIDA a joué un rôle important dans le développement des capacités de différents organes constitutifs afin d'améliorer leur participation au CCM et à d'autres organismes décisionnels. L'ONUSIDA va élargir son appui à l'exécution sur l'ensemble de la durée de vie de la subvention afin d'améliorer les efficacités et l'impact à l'aide des ressources disponibles (par exemple, développer les capacités du CCM à examiner, à intervalle régulier et dans le contexte national, la pertinence et l'efficacité des programmes financés par le Fonds mondial.) L'ONUSIDA va également renforcer son appui à la suppression des goulots d'étranglement qui entravent l'exécution efficace (par exemple, gestion des achats et de la chaîne logistique).
- **Amélioration des capacités, de l'appropriation et de la durabilité :** L'ONUSIDA va élargir davantage l'appui au développement organisationnel pour les exécutants nationaux, principalement les partenaires de la société civile, afin qu'ils exécutent mieux les subventions. L'ONUSIDA va renforcer l'attention sur la durabilité à long terme des ripostes au sida et utilisera les subventions du Fonds mondial pour renforcer les capacités et les systèmes. L'ONUSIDA travaillera également avec différentes parties prenantes nationales afin d'améliorer leur compréhension des processus et des programmes du Fonds mondial à l'échelon des pays ainsi que leur implication.
- **Responsabilisation améliorée :** L'ONUSIDA travaillera en étroite collaboration avec le Secrétariat du Fonds mondial au renforcement des capacités des partenaires nationaux au niveau de la responsabilisation. Il s'agira de mettre davantage l'accent sur le développement des capacités des gestionnaires dans le pays (y compris la gestion financière) et la mise en place de systèmes qui permettront une meilleure transparence et une meilleure responsabilisation. Au niveau régional, le cadre de responsabilisation pour le travail avec le Fonds mondial et les partenaires sera fourni par les Plans opérationnels communs.
- **Appui au programme de réforme :** L'ONUSIDA coopérera étroitement avec le Conseil et le Secrétariat du Fonds mondial et avec les partenaires nationaux pour garantir une réforme du Fonds mondial qui donnera un instrument de financement efficace capable de répondre aux besoins des pays et d'avoir l'impact maximum sur les trois maladies et qui passera de la riposte d'urgence à la riposte durable.

1) L'OMS, la Banque mondiale et l'ONUSIDA sont membres du Conseil du Fonds mondial en vertu de leur position

Objectif 2. L'appui technique de prestataires du système des Nations Unies ou autres dans les pays répond aux normes de qualité et est coordonné, efficace, piloté par la demande, axé sur les résultats et mutuellement responsable.

L'amélioration de l'efficacité et de l'efficacit  dans l'offre d'appui technique est un  l ment cl  dans l'obtention d'un march  de l'appui technique plus efficace et plus  quilibr . Influencer l'offre d'appui technique envisage les deux aspects : les avantages comparatifs de l'ONUSIDA dans l'offre d'appui technique et les adaptations requises aux besoins ainsi que le r le de l'ONUSIDA dans la coordination et l'influence des autres prestataires d'appui technique.¹⁰

L'ONUSIDA reconna t qu'elle ne peut pas r pondre   toutes les attentes. L'ONUSIDA va  tablir les priorit s pour ses propres ressources d'appui technique et les renforcer. L'ONUSIDA va  galement limiter son intervention dans les domaines o  l'appui de l'ONU n'a pas un avantage comparatif  vident (et l'appui peut souvent  tre fourni par d'autres partenaires   un moindre co t). Cela signifie d'une part compter sur les avantages comparatifs de chaque Coparrainant tels que d finis dans la r partition des t ches et sur diff rentes instances d'appui technique et d'autre part, exploiter les

synergies qui  manent de l'action commune des Nations Unies afin d'am liorer la coordination des Nations Unies et de r pondre plus efficacement aux besoins des pays.

L'optimisation de l'offre  largie d'appui technique sera r alis e en  largissant la base de prestataires et en d finissant les m canismes d'assurance qualit  et de responsabilisation. L'ONUSIDA renforcera son r le dans l'organisation de l'offre d'appui technique via

 largissement de l'appui technique de la soci t  civile

Les organisations de la soci t  civile ont d montr  leur r le en tant que partenaires vitaux dans la lutte contre le sida, en tant que d fenseurs, en tant qu'ex cutants des programmes de lutte contre le sida et en tant qu'experts techniques aux  chelons nationaux, r gionaux et mondiaux. Malgr  la prise de conscience accrue de la n cessit  d' tendre l'appui technique   la soci t  civile, de nombreux obstacles emp chent les organisations de la soci t  civile d'acc der   une aide technique de qualit  et   un appui pour le d veloppement de capacit s. Par exemple, les prestataires d'appui technique ne comprennent pas toujours les besoins de ces soci t s ; demander un appui peut promouvoir la stigmatisation et la coordination de l'appui aux organisations de la soci t  civile est souvent m diocre.

La Strat gie reprend explicitement la soci t  civile parmi les b n ficiaires du d veloppement de capacit s (objectif 1) et parmi les ressources pour l'offre d'appui technique au niveau national et international (objectif 2). Dans les deux cas, la soci t  civile figurera dans les efforts de l'ONUSIDA en faveur d'une demande d'appui technique bien d finie et clairement articul e et d'une offre coordonn e et g r e efficacement. L'ONUSIDA travaille avec les partenaires de la soci t  civile pour d finir les besoins prioritaires, d velopper des approches claires de l'appui technique pour la soci t  civile et le d veloppement de capacit s et renforcer les m canismes de coordination existants en mati re d'appui technique offert   la soci t  civile.

¹⁰ La Deuxi me  valuation ind pendante de l'ONUSIDA avait identifi  la n cessit  d'une « meilleure coordination entre les prestataires d'appui technique » et avait recommand    l'ONUSIDA d'«  claircir les avantages comparatifs et les r les respectifs de l'ONU, des instances d'appui technique en rapport avec l'ONUSIDA et d'autres prestataires d'appui technique dans l'offre d'appui technique   court terme et d'appui au d veloppement de capacit s   long terme   l' chelon des pays ».

d'autres organisations.

L'ONUSIDA possède une longue expérience dans la façon d'influencer la manière dont les agences et les organisations gouvernementales ou non réagissent au VIH. L'ONUSIDA va développer des normes de qualité et utilisera la même définition de normes, les consignes et la négociation pour sensibiliser les parties à un plus grand respect des normes de qualité, de la déclaration de Paris sur l'harmonisation et l'alignement et du programme d'action d'Accra.

Une réserve plus importante de prestataires locaux d'appui technique sera favorisée par des investissements de l'ONUSIDA axés sur le développement d'experts et d'institutions nationaux. Les investissements destinés aux prestataires non traditionnels de l'appui technique tels que la société civile, les groupes communautaires et le secteur privé seront intensifiés. La promotion de la coopération Sud-Sud vise à améliorer les prestataires nationaux, à garantir l'apprentissage par l'expérience et à ajuster les prix du marché pour l'appui technique.

La Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA identifie la nécessité « *d'introduire un contrôle et une évaluation systématiques de l'appui technique fourni par l'ONUSIDA et les prestataires d'appui technique en rapport avec l'ONUSIDA à l'échelon du pays* ». À moyen terme, l'ONUSIDA renforcera la génération de comptes rendus sur la responsabilisation et les résultats de l'appui technique offert à l'échelon des pays. Les défis liés à la responsabilisation des prestataires sont liés à l'absence actuelle de normes minimales convenues pour l'appui technique, au manque de capacité des bénéficiaires à faire respecter ces normes et à la responsabilisation médiocre au niveau de la génération des comptes rendus. Des leçons peuvent être tirées de l'appui technique fourni dans le domaine du suivi et de l'évaluation. Grâce au groupe de référence pour le suivi et l'évaluation (MERG), des cadres et des outils communs à toutes les parties prenantes, y compris les prestataires et les bénéficiaires de l'appui technique, ont été mis en place. L'ONUSIDA va s'inspirer du MERG et utiliser cette démarche dans d'autres domaines d'appui technique. Bien que l'accent soit normalement mis sur la responsabilisation des prestataires, il est tout aussi important d'appliquer le principe de responsabilisation mutuelle¹¹ : les bénéficiaires doivent également être responsables de l'appui technique qu'ils reçoivent et de la manière dont ils l'utilisent. Alors que les actions décrites ci-après concernent principalement la responsabilisation des prestataires, l'ONUSIDA va coopérer étroitement avec les bénéficiaires afin d'améliorer leur engagement, leur appropriation des programmes et la responsabilisation pour les résultats.

Améliorer l'efficacité et l'efficience de l'offre d'appui technique de l'ONUSIDA

Accent mis sur la force comparative de l'ONUSIDA

- Accent placé sur les domaines d'appui technique à impact élevé tel que la conception de programmes, l'orientation politique et normative, la définition de normes, les informations stratégiques et l'identification des besoins.
- Sur la base de la répartition des tâches de l'ONUSIDA, élargir l'offre et l'organisation de l'appui technique, notamment le développement de capacités et de systèmes durables, dans les domaines prioritaires afin d'appuyer la réalisation des objectifs définis dans la Stratégie de l'ONUSIDA.

¹¹ Cf. les « Principes d'appui technique » définis par le GIST
http://data.unaids.org/pub/Manual/2008/gist_technical_support_poster_en.pdf

- S'inspirer de sa présence dans les pays, de ses capacités et de sa neutralité pour coordonner le développement de capacités durable à long terme des partenaires nationaux.
- Réduire l'implication dans les rôles techniques non stratégiques et dans les situations où d'autres partenaires ont l'avantage comparatif et peuvent offrir l'appui avec un meilleur rapport coût-performances.
- Exploiter le rôle d'organisateur de l'ONUSIDA afin d'organiser et de faciliter l'appui technique qui ne dépend pas des Nations Unies.

Améliorer la coordination et réduire les coûts de transaction

- Améliorer la coordination de l'appui technique de l'ONUSIDA via la répartition des tâches. Examiner les domaines de la répartition des tâches dans lesquels les Coparrainants offriront un appui technique direct et renforcer les modalités d'organisation de l'appui technique pertinent dans les domaines où il existe des lacunes.
- Poursuivre la promotion du rôle des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida à l'échelon national en tant que point d'accès à l'appui technique des Nations Unies¹² Les plans d'appui technique de l'ONUSIDA à l'échelon du pays seront renforcés dans le cadre du Programme commun de travail exécuté par les Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida.
- Rationaliser les mécanismes d'appui technique en place afin de garantir une prestation efficiente et rentable de l'appui technique et l'harmonisation des systèmes (c.-à-d., le GIST a réalisé l'objectif principal pour lequel il avait été créé et son démantèlement est avancé).
- L'ONUSIDA s'engage avec le Fonds mondial, des donateurs bilatéraux tels que le PEPFAR et d'autres partenaires à l'échelon national, régional ou mondiale, à éclaircir les problèmes de politique, à renforcer les cadres de coordination, d'harmonisation et de responsabilisation mutuelle afin que les investissements soient mieux alignés sur les priorités stratégiques nationales.

Meilleurs services d'appui technique, meilleure qualité

- Définir des normes minimum et une orientation pour une riposte nationale efficace basée sur la répartition des tâches (par exemple, les équipes spéciales interinstitutions fournissent actuellement des orientations, mais l'offre de ces normes pourrait être systématique.
- Rationaliser les mécanismes d'appui technique de l'ONUSIDA afin d'optimiser l'offre d'appui technique et l'adapter aux besoins actuels du marché. Examiner les rôles de l'ASAP, des centres de savoir et de coopération de l'OMS et des infrastructures d'appui technique de l'ONUSIDA afin de garantir la cohérence et l'harmonisation et éviter le dédoublement.
- Accroître l'appui technique dans les domaines prioritaires à l'échelon des pays par l'intermédiaire des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida.
- Poursuivre l'alignement du travail du Programme commun sur les besoins du pays (au lieu des mandats de l'organisation ou les relations historiques) et souligner l'accent mis sur les résultats clairs mesurables.

¹² Cf. la note d'orientation consolidée sur la répartition des tâches de l'ONUSIDA. Chaque Équipe conjointe des Nations Unies sur le sida fonctionne en tant que point d'accès à l'appui technique adéquat et établit un partenariat avec les gouvernements et les groupes de la société civile locale. Plusieurs options de gestion de l'appui technique existe. Une option serait via le coordonnateur de l'ONUSIDA dans le pays/le bureau de l'ONUSIDA dans le pays qui à son tour organise le rôle des Coparrainants. Une autre option pourrait passer via les agences organisatrices.

- Renforcer la communication sur la manière dont la répartition des tâches est opérationnalisée à l'échelon du pays.
- Élargir l'appui technique pour la société civile et le secteur privé aux échelons nationaux et régionaux.
- Garantir l'adaptation nationale et régionale des normes et des outils.
- Faciliter une meilleure utilisation du réseau international de partenaires et de mécanismes de l'ONUSIDA pour favoriser l'apprentissage dans les pays.
- Veiller à ce que les capacités du personnel des Coparrainants soient adaptées à la prise en charge de nouveaux rôles dans la répartition des tâches et aux priorités identifiées pour le pays sur la base des initiatives de formation actuelles du personnel.

Responsabilisation de l'appui technique de l'ONUSIDA

- Évaluations de la Commission indépendante (tous les 3 ans) pour examiner la pertinence, l'adéquation et l'efficacité de l'offre d'appui technique par l'ONUSIDA et d'autres prestataires nationaux et internationaux. Rapports d'évaluation mis à la disposition des donateurs du CCP, des prestataires et d'autres instances politiques/de financement. À l'échelon national, le plan national d'appui technique servira de base à la responsabilisation des partenaires.
- Les informations relatives à l'appui technique fourni par l'ONUSIDA seront publiées sur le site www.aidsta.org, ce qui améliorera la transparence et la responsabilisation.
- Les plans opérationnels communs régionaux avec le Fonds mondial seront un des outils utilisés pour suivre la prestation de l'appui technique spécifique lié au Fonds mondial.

Renforcer l'efficacité du marché de l'appui technique

Améliorer la transparence du marché

- Recenser et évaluer la disponibilité de l'offre et des ressources d'appui technique et de développement des capacités à l'échelon national, régional et international.
- Améliorer la diffusion des informations relatives aux prestataires d'appui technique et aux outils via le portail Internet www.aidsta.org qui promouvra l'accès direct au marché et favorisera la transparence au niveau du prix et des coûts de l'appui technique.
- Garantir l'accès de la société civile et du secteur privé aux informations et aux outils pertinents pour l'appui technique.
- Promouvoir les « Principes d'appui technique » élaborés par le GIST pour garantir le respect d'un code de conduite minimum dans les transactions relatives à l'appui technique par les prestataires, les bénéficiaires et les donateurs.

Améliorer les prestataires du marché d'appui technique

Diversifier les prestataires d'appui technique afin d'élargir le choix dans l'appui technique

- Développer des partenariats et les investissements pour développer les réserves de prestataires nationaux, à savoir les institutions académiques, les offices nationaux de statistiques, la société civile, le secteur privé et les organisations de recherche.
- Orienter proactivement les investissements des Nations Unies et des partenaires de développement vers l'appui aux capacités de la société civile à l'échelon

national et régional fin d'améliorer le recours à la société civile en tant que prestataires de l'appui technique.

- Développer un plan systématique pour promouvoir les échanges Sud-Sud. Les bureaux régionaux du Secrétariat et des Coparrainants doivent promouvoir les plateformes régionales d'apprentissage et d'échange.

Améliorer la qualité de l'offre d'appui technique

- En consultation avec les partenaires, mettre en place des mécanismes et promouvoir l'utilisation de normes de qualité minimum dans les domaines de priorité (à savoir, inspiré du mécanisme MERG qui a débouché sur les cadres nationaux standard de suivi et d'évaluation).
- Garantir la disponibilité des mécanismes de commentaire sur la qualité de l'appui technique sur le site www.aidsta.org. Développer cette plateforme pour aider les utilisateurs de l'appui technique à partager les commentaires, échanger des informations et promouvoir l'appui des pairs entre les pays.
- Préqualifier les prestataires pour des domaines particuliers d'appui technique.

Influencer le marché d'appui technique via le plaidoyer et l'organisation afin de renforcer la demande

- Faciliter l'accès à l'appui technique fourni par des prestataires en dehors du système des Nations Unies et l'organiser. L'équipe des Nations Unies dans le pays est bien placée pour jouer un rôle d'intermédiaire et de coordonnateur neutre pour aider les partenaires nationaux à identifier les goulots d'étranglement.
- Travailler en étroite collaboration avec les partenaires nationaux et les prestataires d'appui technique pour garantir que l'appui technique à court terme dispose d'une vision à long terme pour améliorer les capacités du pays.
- Encourager les donateurs et les prestataires d'appui technique à investir systématiquement dans les transferts de compétences à long terme.

Améliorer la responsabilisation dans le marché de l'appui technique

- Développer et/ou renforcer les mécanismes de responsabilisation de l'appui technique à l'échelon national, régional et international sur la base des structures en place. Le suivi et l'évaluation de l'exécution du plan national d'appui technique servira de base à la responsabilisation des partenaires.
- Travailler avec les bénéficiaires de l'appui technique dans le but de renforcer leur engagement, la prise en main de l'exécution et la responsabilisation pour les résultats.

3 EXÉCUTION ET FINANCEMENT DE LA NOUVELLE STRATÉGIE D'APPUI TECHNIQUE

L'exécution de la Stratégie d'appui technique de l'ONUSIDA sera étroitement liée à l'opérationnalisation de la Stratégie de l'ONUSIDA pour la période 2011-2015. L'exécution de la Stratégie d'appui technique est partie intégrante du Budget intégré et du cadre de responsabilisation pour la période 2012-2015.

À l'échelon des pays, la Stratégie va orienter le développement des plans annuels des Équipes conjointes des Nations Unies sur le sida. Ainsi, les plans seront adaptés au contexte local, répondront aux capacités et aux priorités et permettront

l'opérationnalisation efficace de la répartition des tâches. Elle offre également un point d'accès unique à l'appui technique des Nations Unies pour les partenaires nationaux. Les Équipes conjointes concentreront leurs efforts sur le développement des capacités des partenaires nationaux et sur la prise en main afin qu'ils puissent mener et coordonner les différents prestataires d'appui technique. Les Équipes conjointes contribueront également à l'identification des lacunes à l'échelon des pays (y compris les lacunes de capacités au sein des Nations Unies) et développeront des stratégies pour le développement de capacités à long terme des parties prenantes dans les pays.

Les plans de travail de l'Équipe conjointe des Nations Unies sur le sida qui ont été élaborés dans certaines régions reflèteront la Stratégie d'appui technique et appuieront l'opérationnalisation des plans nationaux des Équipes conjointes et contribueront à l'apprentissage entre les pays et favoriseront la coopération régionale. Ils mèneront l'élaboration d'un Cadre commun de développement de capacités avec les principaux donateurs dont le PEPFAR et le Fonds mondial. Le cadre, qui reposera sur les besoins des pays, garantira le développement de démarches et d'outils communs dans les domaines prioritaires pertinents à la région dans son ensemble, améliorera la coordination globale, réduira les dédoublements potentiels et maximisera l'impact. Les mécanismes régionaux existants tels que les plans opérationnels régionaux conjoints avec le Fonds mondial seront utilisés et élargis le cas échéant pour garantir la participation et la coordination de toutes les parties prenantes.

Alors que le Secrétariat de l'ONUSIDA jouera principalement un rôle de coordination et de facilitation à l'échelon international, régional et national, les Coparrainants de l'ONUSIDA et leurs instances pertinentes d'appui technique mèneront la prestation de l'appui technique conformément à la répartition des tâches.

À l'échelon des pays, le suivi des plans nationaux d'appui technique fera partie du processus d'examen permanent du pays menés par les parties prenantes nationales. Les examens annuels permanents (par exemple, les examens annuels conjoints du plan opérationnel national) évalueront le type d'assistance technique fourni, sa pertinence, son efficacité et son impact. Ces examens évalueront également la qualité de la coordination de l'appui technique entre les partenaires de développement et garantiront donc la responsabilisation mutuelle en matière de planification et de qualité des prestations de l'appui technique.

Le suivi et l'évaluation de l'influence et de l'impact de la Stratégie d'appui technique sur le marché élargi de l'appui technique seront réalisés à l'aide d'un rapport global indépendant (proposé tous les 2 ou 3 ans). Ces rapports sur l'état du marché de l'appui technique seront commandités par le Secrétariat de l'ONUSIDA et ils seront largement diffusés.

Financement de l'appui technique

L'appui technique est un des rôles essentiels de l'ONUSIDA. Une partie considérable des ressources de l'ONUSIDA, aussi bien humaines que budgétaires, sont consacrées à l'octroi de l'accès ou à la facilitation de l'accès à un appui technique de qualité pour les partenaires nationaux. Cette stratégie vise à maximiser l'impact de ces investissements et à améliorer l'efficacité et l'efficacité de l'appui technique.

Le financement de l'appui technique est envisagé selon trois axes.

1. *Financement de l'octroi et de la facilitation de l'appui technique et du développement de capacités par l'ONUSIDA* : L'ONUSIDA va continuer à investir une partie importante de ses propres ressources via le BPTI/le budget intégré et le cadre de responsabilisation pour l'élargissement de l'appui technique dans les domaines prioritaires et pour le développement de capacités durables pour la réalisation des objectifs décrits dans la Stratégie de l'ONUSIDA. Alors que le budget intégré et le cadre de responsabilisation devraient couvrir une partie importante du rôle d'appui technique de l'ONUSIDA, il faudra probablement obtenir des ressources complémentaires pour garantir l'élargissement de l'appui technique et du développement de capacités pour les partenaires nationaux. L'ONUSIDA va élaborer des plans clairs avec les partenaires afin de mobiliser des ressources complémentaires pour combler les lacunes potentielles de l'appui technique à l'échelon des pays.
2. *Financement de l'appui technique et du développement des capacités à l'échelon du pays* : Les partenaires nationaux ont mis en évidence la nécessité d'un financement fiable et prévisible pour l'accès à l'appui technique et au développement des capacités. Les plans nationaux d'appui technique multi-parties prenantes constitueront la base pour la définition des coûts des besoins en ressource d'appui technique et de développement des capacités. Sur la base des plans d'appui technique et des lacunes identifiées au niveau des ressources, l'ONUSIDA travaillera avec les donateurs afin de mobiliser les ressources requises pour l'appui technique. La décision du Conseil du Fonds mondial d'inclure les plans d'appui techniques dans les soumissions au Fonds mondial devrait contribuer à la mise à disposition de ressources disponibles critiques à l'élargissement de l'appui technique. L'ONUSIDA va travailler davantage avec le Fonds mondial, le PEPFAR et d'autres donateurs à l'échelon international et national pour garantir l'intensification des investissements en faveur du développement de systèmes et de capacités pour l'appropriation nationale et le leadership.
3. *Maximisation de la rentabilité des investissements* : L'ONUSIDA estime que la coordination et l'harmonisation améliorée de l'appui technique vont se traduire par des gains d'efficacité sensibles et des économies appréciables qui pourront être réinvesties dans l'intensification des ripostes nationales au sida. L'ONUSIDA travaillera également étroitement avec les donateurs clés tels que le Fonds mondial et le PEPFAR pour promouvoir les réformes du marché de l'appui technique (à savoir, rationaliser le coût de l'appui technique qui varie actuellement sans trop tenir compte de la valeur pour l'argent) et assurer le suivi et générer des comptes rendus sur les gains d'efficacité dans le cadre du rapport sur les progrès d'exécution de la stratégie.

L'exécution et l'opérationnalisation de la Stratégie d'appui technique via le BPTI/le budget intégré et le cadre de responsabilisation devraient définir clairement la responsabilisation pour les domaines de résultats. Le Secrétariat de l'ONUSIDA et les Coparrainants utiliseront le système de comptes rendus du BPTI/budget intégré et cadre de responsabilisation pour présenter la mise en œuvre de leurs rôles d'appui technique respectifs.

Documents contextuels complémentaires sur la Stratégie d'appui technique

1 : Documents clés en rapport avec l'appui technique

- Accelerating Action, a technical support guide to develop capacity and to benefit from global health financing, GTZ, 2007.
- Aide alimentaire dans le contexte du VIH : guide pour le calcul d'une ration, PAM, 2008
- Analysis of Technical Assistance to Civil Society Recipients of Global Fund Grants, AIDS Alliance en collaboration avec la Civil Society Action Team (CSAT), janvier 2010.
- Appui technique, mise à jour sur les activités du Secrétariat de l'ONUSIDA, une présentation, 2009.
- Appuyer les besoins d'éducation des apprenants séropositifs : leçons de la Namibie et de la Tanzanie, UNESCO, EduSector AIDS Response Trust, Raison Namibia, Tamasha Tanzania, 2008.
- Assessment Report, Prevention and mitigation of HIV/AIDS Labour and socio-economic impact in the world of work, Bureau international du travail, 2006.
- BACKUP Initiative Standards and Guidelines for Proposal Development and Review, GTZ, janvier 2008.
- Beyond Our Borders, a Guide to Twinning for HIV/AIDS Organizations, CISD, 1999.
- Bonnes pratiques et politiques dans l'éducation et le VIH & SIDA – Brochure 1, Vue d'ensemble, UNESCO, 2008
- Bonnes pratiques et politiques dans l'éducation et le VIH & SIDA – Brochure 5, Pour un apprentissage efficace, UNESCO, 2008
- Bonnes pratiques et politiques dans l'éducation et le VIH & SIDA – Brochure 3, VIH & SIDA et développement, conduite et soutien des éducateurs, UNESCO, 2008
- Bonnes pratiques et politiques dans l'éducation et le VIH & SIDA – Brochure 2, VIH & SIDA dans un environnement accueillant sans danger et favorable à l'apprentissage, UNESCO, 2008
- Bonnes pratiques et politiques dans l'éducation et le VIH & SIDA – Brochure 4, Pour des partenariats efficaces, UNESCO, 2008
- Contribution de l'UNFPA à l'appui technique de l'ONUSIDA, documents de travail, UNFPA, 2009.
- Cost of Providing Nutritional Support for: People living with HIV, Adults receiving TB Treatment, Orphans and Vulnerable Children and Pregnant Women, Centre for Global Health, PAM, ONUSIDA, 2010.
- Co-trimoxazole prophylaxis for HIV-exposed and HIV-infected infants and children: Practical approaches to implementation and scale up OMS, UNICEF 2009.
- Création d'un cadre stratégique et juridique national au Bénin, Programme International d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux de travail, Share – Stratégies en entreprises en réponse au VIH/sida, Deuxième Rapport, OITSIDA, 2008.
- Déclaration publique sur la pré-qualification des institutions pour l'exécution d'activités de coopération internationale dans le domaine du VIH/sida en 2006, International Center for Technical Cooperation on HIV/AIDS, 2006.
- Demand for technical support, A five-country qualitative test survey, Roberto Garcia and Barbara Carasso, 2008.
- Deuxième évaluation indépendante de la consultation des parties prenantes du comité de supervision de l'ONUSIDA, documents sur les résultats préliminaires (22 mai 2009), résumé, 2009.

- Deuxième évaluation indépendante de l'ONUSIDA, Rapport sur la mise en oeuvre, résultats préliminaires, extrait sur l'appui technique aux ripostes nationales au sida, 2009
- Dispositif d'appui technique de l'ONUSIDA, examen externe de l'Afrique australe, rapport final, 2007.
- Document d'orientation - Élaboration et mise en œuvre d'un système national de suivi et d'évaluation pour la protection, les soins et le soutien des orphelins et des enfants vulnérables vivant dans un monde confronté au VIH/sida. UNICEF 2009.
- Étude sectorielle sur le diagnostic de la gouvernance politique et de la sécurité humaine en rapport avec la réponse nationale au VIH/SIDA au Mali, Rapport d'étape, PNUD, 2008.
- Étude sectorielle sur le diagnostic de la gouvernance politique et de la sécurité humaine en rapport avec la réponse nationale au VIH/SIDA au Mali, PNUD, 2008.
- Étude sur l'appui et l'assistance technique pour l'exécution des subventions du Fonds mondial, rapport de synthèse, Coordinating AIDS Technical Support (CoATS) Group, 2009.
- Evidence-based guidance around children and AIDS (UNICEF) – à paraître.
- Examen des évaluations en cours ou récemment terminées et des études de l'appui technique pour l'exécution des programmes de lutte contre le sida, ONUSIDA, 2008.
- Examen des progrès du projet de l'initiative BACKUP : appui aux pays partenaires pour utiliser les instances mondiales de financement dans le secteur de la santé, GTZ, 2008.
- External Assessment Technical Support Facility for South East Asia and the Pacific, Michel Caraël, Tom Philip, Susan O'Leary, 2007.
- External Evaluation HIV/AIDS Workplace Policies and Programmes, partenariat GTZ/ Bureau international du travail, 2003 – 2007, 2007.
- FMR : VIH/SIDA et réfugiés : les leçons à retenir, Paul B Spiegel, Alia Nankoe, 2004.
- Fonds mondial - Assistance technique, notes sur l'appui technique, 19e réunion du Conseil du Fonds mondial, FMSTP, 2009.
- Food by Prescription: A Landscape Paper, PAM, 2009.
- GIST review 2007, Rob Moodie, 2007.
- GMS travel report, USAID, 2008.
- Guidance on provider-initiated HIV testing and counselling in health facilities/ OMS, ONUSIDA 2007.
- Guide pour la mise à l'échelle au plan mondial de la prévention de la transmission mère-enfant du VIH, OMS, UNICEF, novembre 2007
- Haiti, Governance and the AIDS response, PNUD, 2006.
- Improving the Education Response to HIV and AIDS, IATT, 2008.
- Initiative BACKUP du Secrétariat de l'ONUSIDA et du GTZ, accord de coopération, rapport sur les activités pour la période octobre 2004-décembre 2005, ONUSIDA, GTZ, 2005.
- Intensification de la prévention, du diagnostic, des soins et du traitement liés au VIH pour les nourrissons et les enfants : un cadre de programmation Équipe de travail interinstitutions sur la prévention de l'infection à VIH chez les femmes enceintes, les mères et leurs enfants.
- Les premiers pas : appui du PAM à la formation des transporteurs et des sous-traitants sur le VIH/sida, PAM, 2006.
- Les premiers pas : l'assistance alimentaire du PAM dans le contexte des soins et du traitement de la tuberculose (disponible en anglais et en français), PAM, 2007.
- Les premiers pas : Programmation de l'aide alimentaire pour les orphelins et les enfants vulnérables, PAM, PAM, 2008

- Lessons learned from four external assessments of the TSFs: A consolidation, Peter Godwin, Sujaya Misra, 2008.
- Malawi Governance and AIDS Diagnostic Paper, PNUD, 2006.
- North Star Alliance, Operational Handbook (Version 1), 2008/2009.
- Note d'information sur l'appui technique lors de la 19e réunion préalable du Conseil du Fonds mondial, McKinsey, 2009.
- Note d'orientation sur l'intensification de l'appui technique aux pays, ONUSIDA, 2007.
- Outils pour intégrer le VIH et le sida dans le secteur de l'éducation : principes directeurs à l'intention des organismes de coopération pour le développement, ETII sur l'éducation, 2008.
- Overview co-operatives response to HIV/AIDS: A case study of the Kilimanjaro native co-operative union in Tanzania, Organisation internationale du travail, 2009.
- Plan d'exécution du projet, Éthiopie, Ouganda et Zambie - Prévention et atténuation de l'impact socio-économique du VIH/sida dans le monde du travail, Bureau international du travail, 2005.
- Plan stratégique de l'UNHCR pour la lutte contre le VIH et le sida 2008 – 2012, UNHCR, 2008.
- Policy Requirements for HIV Testing and Counselling of Infants and Young Children in Health Facilities, OMS, UNICEF 2009.
- Politique du PAM en matière de lutte contre le VIH/sida 2010-2015
- Présentation sur la mise en oeuvre de la stratégie d'appui technique de l'ONUSIDA, Secrétariat de l'ONUSIDA, 2009
- Présentation sur l'appui technique lors de la 19e réunion préalable du Conseil du Fonds mondial, Hind Khatib-Othman, 2009.
- Présentation sur l'appui technique lors de la 19e réunion préalable du Conseil du Fonds mondial, McKinsey, 2009.
- Prévention de la transmission du VIH de la mère à l'enfant - Formation générale pour les participants. OMS, CDC 2008.
- Principes pour l'appui technique, ONUSIDA, 2008.
- Programmation de l'aide alimentaire dans le contexte du VIH, PAM, 2007
- Projet de solutions de gestion des subventions, rapport semi annuel, USAID, 2008
- Projet du Fonds de l'OPEP et du Bureau international du travail sur l'exécution de politiques et de stratégies concernant le VIH/sida sur le lieu du travail dans certains pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes, projet interrégional sur le VIH/sida et le monde du travail, Bureau international du travail et Fonds de l'OPEP pour le développement international, 2006.
- Providing Improved Technical Support to Enhance the Effectiveness of Global Fund Grants, livre blanc de l'Aidspan, 2008.
- Providing more sick leave in Swaziland, Feuille d'informations, Bureau international du travail.
- Rapport d'atelier sur la lutte contre le VIH/sida sur les lieux du travail, Fédération des employeurs de Sierra Leone, Bureau international du travail, 2006.
- Rapport final, projet du Fonds de l'OPEP et du Bureau international du travail sur l'exécution de politiques et de stratégies concernant le VIH/sida sur le lieu du travail dans certains pays du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord, d'Amérique latine et des Caraïbes, projet interrégional sur le VIH/sida et le monde du travail, Bureau international du travail et Fonds de l'OPEP pour le développement international, 2009.

- Rapport sur la mise en œuvre du GTT Oversight Reference Group Progress Report à la 23e réunion du Conseil de Coordination du Programme de l'ONUSIDA, GTT Oversight Reference Group, 2009.
- Rapport sur l'évaluation de la gouvernance et de la riposte au VIH/sida dans l'OECS, PNUD, 2007.
- Rapport thématique, gouvernance économique, PNUD
- Renforcement de l'appui technique, présentation lors du séminaire technique du FMSTP 2008, GAVI, 2008.
- Report on Study of Governance of HIV/AIDS in, Margaret P. Price et Saihou Ceesay, 2007.
- Riposte de l'ONUSDC au VIH et au sida, synthèse de l'appui technique fourni par l'ONUSDC en 2008, ONUDC 2008
- Sauver des vies, protéger les employés, Programme international d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux du travail, Deuxième Rapport, Bureau international du travail, 2008.
- Sauver des vies, protéger les employés, Programme international d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux du travail, Rapport intermédiaire, Bureau international du travail, 2006.
- Sauver des vies, protéger les employés, Programme international d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux du travail, deuxième rapport, Bureau international du travail, 2008.
- Sauver des vies, protéger les employés, Rapport intermédiaire, Programme international d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux du travail, Bureau international du travail, 2006.
- Scaling Up to Meet the Need: Overcoming barriers to the development of bold Global Fund-financed programs, livre blanc de l'Aidspan, 2008.
- SHARE - projet de stratégies en entreprises en réponse au VIH/Sida, Programme international d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux du travail, évaluation finale Barbades, Bureau international du travail, 2008.
- SHARE - projet de stratégies en entreprises en réponse au VIH/Sida, Programme international d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux du travail, rapport d'évaluation finale Bénin, Bureau international du travail, 2007.
- SHARE - projet de stratégies en entreprises en réponse au VIH/Sida, Programme international d'éducation sur le VIH/sida sur les lieux du travail, rapport final Belize, Bureau international du travail, 2007.
- Source and Prices of Selected Medicines for Children, Including Therapeutic Food, Dietary Vitamin and Mineral Supplementation. UNICEF, OMS 2009.
- Stratégie de l'UNESCO pour répondre au VIH et au sida, 2007
- Strengthening Technical Support, mémo d'information, GAVI, 2008.
- Strengthening Technical Support, rapport- 1re version, GAVI, 2008.
- Technical Support Facilities Supporting Global Fund Implementation, Good News Case Studies, ONUSIDA, 2008.
- Technical support mechanisms for Global Fund processes, A qualitative study, GTZ, 2008.
- Ten Minutes to Learn About Nutrition Programming, A joint Initiative of the United Nations World Food Programme and DSM, 2008.
- The 5-year Evaluation of the Global Fund, Study Area Two, Results Global Fund Partner Environment at Global and Country levels, Rapport final 2008.
- Towards Universal Access: Scaling up priority HIV/AIDS interventions in the health sector. OMS, UNICEF, ONUSIDA, 2010.

- Transformer les bureaucrates en guerriers. Préparer et exécuter les programmes multisectoriels VIH/sida en Afrique. Un manuel d'Opérations générique, Banque mondiale, juin 2004.
- Un bon départ ! Faire fonctionner une école pratique d'agriculture et de vie pour les jeunes, PAM, FAO, 2007
- Une approche stratégique : le VIH et sida et l'éducation, IATT, 2009.
- UNFPA's Country and Sub-Regional Support to National Responses to HIV/AIDS, An External Review, Clement Chan-Kam, Catherine Sozi, Hans de Knocke, Godfrey Walker, 2008.
- VIH/sida au travail en Asie centrale - Appui aux programmes nationaux de lutte contre le sida au Kazakhstan, au Kirgizstan, au Tadjikistan et en Ouzbékistan, présentation du projet, Bureau international du travail, 2008
- What UNAIDS Can Do to Make Technical Support Work Better and Smarter for HIV Responses, Hein Marais, 2008.

2 : Mécanisme international d'appui technique des Coparrainants de l'ONUSIDA

Mécanismes d'appui technique de l'ONUSIDA

Stratégie et plan d'actions contre le sida (ASAP) : guichet unique de l'ONUSIDA placé sous la tutelle de la Banque mondiale et dont le but est de fournir aux pays des conseils et un appui technique dans le cadre de l'élaboration de stratégies et de plans d'actions contre le VIH/sida. Le service ASAP a développé des outils et des documents d'orientation pour aider les pays à renforcer les plans, facilite l'examen des plans de lutte contre le sida par des pairs, fournit un appui technique et un financement pour l'élaboration de plans d'action et de stratégies et assure des formations en planification stratégique pour les décideurs et les experts

<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTHEALTHNUTRITIONANDPOPULATION/EXTHIVAIDS/0,,contentMDK:20974001~menuPK:2754898~pagePK:210058~piPK:210062~theSitePK:376471,00.html> (en anglais)

Dispositifs d'appui technique : l'ONUSIDA a mis en place des « dispositifs d'appui technique » dans plus de 80 pays. Ces dispositifs d'appui technique permettent de répondre aux besoins des pays en appui technique grâce à l'utilisation d'un appui technique adapté fourni par des individus et/ou des sociétés. Travaillant au départ de petites bureaux, les dispositifs d'appui techniques peuvent compter sur de riches bases de données comprenant les données de 350 à 400 consultants régionaux et nationaux dont la qualité est prouvée. Ces dispositifs proposent des consultants expérimentés et de qualité qui pourront élaborer des programmes et résoudre des problèmes dans le domaine de la planification stratégique, des communications, de la mobilisation et du suivi des ressources, du suivi et de l'évaluation et de la gestion et dans des domaines particuliers tels que la sexospécificité, la consommation de drogues injectables, les migrations, etc.

<http://www.unaids.org/fr/ourwork/programmebranch/programmeeffectivenessandcountry-supportdepartment/aideffectivenesscountrycapacitydivision/>

DAT Afrique australe : <http://www.tsfsouthernafrika.com/>

DAT Afrique de l'Est : <http://www.tsfeasternafrika.org/>

DAT Afrique de l'ouest et du centre : <http://www.tsfwca.org/>

DAT Asie du Sud-Est et Pacifique : <http://www.tsfseap.org/>

DAT Asie du Sud : <http://tsfsouthasia.org/>

ICTC (DAT Brésil) : <http://www.cict-aids.org/>

Réseau d'appui technique de l'OIT : le réseau d'appui technique de l'OIT compte 8 points de contact sous-régionaux dans toutes les régions. Ils assurent un appui technique relatif au VIH/sida et à la tuberculose dans le monde du travail. Le réseau d'appui technique appuie l'intensification des programmes et des politiques relatifs au VIH/sida et à la tuberculose à tous les niveaux à l'échelon du pays. Il contribue au

renforcement que l'OIT offre aux États membres dont les ministères de l'Emploi, les employeurs et les organisations de travailleurs dans le domaine et met également en évidence le profil du monde du travail dans la riposte nationale multisectorielle au VIH/sida. Le réseau compte des consultants dotés d'une vaste expérience dans les domaines de la recherche, de la mobilisation des ressources, de la gestion basée sur les résultats, de la sexospécificité, du marketing et des communications, de l'emploi, de la protection sociale, du dialogue social et du suivi et de l'évaluation. Le réseau d'appui technique appartient au pays, est piloté par la demande et vise à développer les capacités des institutions locales et nationales.

<http://www.unaids.org/fr/ourwork/managementandexternalrelationsbranch/partnershipsdepartment/civilsocietyandprivatesectordivision/>

Centres de services régionaux du PNUD : le PNUD compte six Centre de services régionaux à Bangkok, Bratislava, Le Caire, Dakar, Johannesburg et Panama City. Des centres secondaires sont également opérationnels dans le Pacifique (Suva) et les Caraïbes (Port of Spain). Une des principales priorités des centres de services régionaux est de fournir aux bureaux du PNUD dans le pays un accès aisé au savoir par le biais de services de conseil d'excellente qualité qui reposent sur la recherche appliquée internationale et les leçons apprises du PNUD. La deuxième priorité est la mise en place de partenariats et la promotion des initiatives régionales de développement des capacités, ce qui permet au PNUD, aux gouvernements et à d'autres partenaires de développement d'identifier, de créer et de partager le savoir pertinent à la résolution des défis de développement urgents.

Centres de savoir sur le VIH : il existe huit centres de savoir, soutenus par l'OMS et le GZT, en Europe de l'Est, en Afrique et au Moyen-Orient. Ils visent à aider les pays à exploiter de la manière la plus efficace possible leurs ressources humaines, financières et institutionnelles grâce au développement des capacités techniques régionales afin de pouvoir intensifier les ripostes nationales au VIH globales. Les centres de savoir offre des services ciblés qui tiennent compte des ressources disponibles et des capacités des organisations présentes dans la région. Leur objectif est le développement d'un programme d'éducation et de formation dans le pays et le développement des institutions et des facultés affiliées.

<http://www.euro.who.int/en/what-we-do/health-topics/diseases-and-conditions/hivaids/partners/knowledge-hubs-and-collaborating-centres> (en anglais)

Centres collaborateurs de l'OMS : les centres collaborateurs de l'OMS sont des institutions, instituts de recherche, départements d'universités ou d'instituts universitaires qui sont désignés par le Directeur général pour mener des activités de soutien en faveur des programmes de l'Organisation. On en compte actuellement plus de 900 dans plus de 99 États Membres qui travaillent avec l'OMS dans des domaines aussi variés que les soins infirmiers, la médecine du travail, les maladies transmissibles, la nutrition, la santé mentale, les maladies chroniques et les technologies sanitaires. Près de 35 centres de ce type travaillent sur le VIH/sida. <http://apps.who.int/whocc/> (en anglais)

Équipe de travail interinstitutions de l'ONUSIDA sur le VIH et les jeunes : créée en 2001, elle a pour but d'appuyer une riposte accélérée, harmonisée et étendue au niveau mondial, régional et national afin de renforcer l'utilisation des services de préventions, de traitement et de prise en charge en matière de VIH. Elle réunit le Secrétariat et les

Coparrainants (HCR, UNICEF, OMS, PAM, PNUD, UNFPA, UNODC, OIT, UNESCO, Banque mondiale) de l'ONUSIDA, ainsi qu'un nombre croissant de réseaux et associations de jeunes, de donateurs, d'organisations de la société civile et d'institutions de recherche. L'équipe, convoquée par l'UNFPA, est une des quatre équipes créées au sein de l'ONUSIDA pour favoriser la coopération entre les nombreux organismes et partenaires qui luttent contre la pandémie de VIH dans des domaines techniques et sectoriels particuliers. Le rôle de l'UNFPA consiste à faciliter les discussions sur la politique et la coordination ainsi qu'à fournir des conseils sur l'exécution du programme et une orientation stratégique en plus de remplir son rôle de Secrétariat de l'ETII.
http://www.unfpa.org/public/home/sitemap_fr

Équipe de travail interinstitutions de l'ONUSIDA sur les orphelins et autres enfants vulnérables En 2001, l'ONUSIDA a lancé un appel pour la création d'un partenariat entre chercheurs, organisateurs de programme de santé, activistes et décideurs afin de soutenir une action coordonnée, accélérée et élargie en faveur de la protection des enfants victimes du VIH et du sida. L'Équipe de travail interinstitutions sur les orphelins et les enfants vulnérables, dirigée par l'UNICEF, a été chargée de fixer des objectifs et des cibles à cette action, d'identifier des stratégies clés permettant de l'élargir à grande échelle, de se mettre d'accord sur des principes pour guider les programmes et de déterminer les contributions attendues des organisations participantes. En 2004, ce partenariat interinstitutions est devenu « Les enfants et le VIH/SIDA », pour refléter une perspective plus large sur la manière dont le SIDA touche les enfants. Le travail de l'Équipe de travail interinstitutions est guidé par les recommandations du [Forum mondial des partenaires](#) (GPF) (en anglais). De 2006 à 2009, l'Équipe de travail interinstitutions a travaillé en étroite collaboration avec l'[Initiative conjointe de connaissance des enfants et du VIH/sida](#) (JLICA) (en anglais) qui rassemble des praticiens, des décideurs et des chercheurs autour de questions, de recherches et d'analyses destinées à répondre aux besoins des enfants qui vivent dans un environnement touché par le VIH/sida. Il existe actuellement trois groupes de travail : 1) Suivi et évaluation, 2) protection sociale et 3) communautés et suivi des ressources. Le comité directeur de l'ETII représente l'ensemble de l'ETII et coordonne les fonctions des groupes de travail. Le comité directeur est composé de facilitateurs des groupes de travail et des centres régionaux, notamment les ETII régionales.

<http://www.iattcaba.org/web/quest/home> (en anglais)

L'Équipe de travail interinstitutions de l'ONUSIDA sur la prévention de la transmission du VIH aux femmes enceintes, aux mères et à leurs enfants a vu le jour sous sa forme initiale en 1998. Elle comptait à l'origine uniquement des organismes des Nations Unies, mais elle réunit désormais 23 grands organismes des Nations Unies, donateurs et organisations de prestation de service qui œuvrent dans le domaine de la PTME et du sida pédiatrique. L'UNICEF et l'OMS organisent ensemble cette ETII dont l'objectif est de contribuer à l'intensification des programmes qui empêchent l'infection à VIH chez les femmes, les mères et leurs enfants, conformément aux résolutions UNGASS, et d'élargir l'approche globale des Nations Unies à la PTME. Cette approche comporte les éléments suivants :

- 1) La prévention primaire de l'infection chez les femmes en âge de procréer ;
- 2) La prévention des grossesses non désirées chez les femmes vivant avec le sida ;
- 3) La prévention de la transmission du VIH de la mère infectée à son nourrisson ;

4) La prise en charge, l'appui et le traitement pour les mères infectées par le VIH, les nourrissons et les familles.

Pour ce faire, l'ETII contribue à l'élaboration de politiques et d'orientations opérationnelles et offre un appui technique aux gouvernements nationaux. Elle compte actuellement six groupes de travail technique (prévention primaire et prévention des grossesses non désirées ; pédiatrie ; diagnostic précoce du nourrisson et laboratoire ; évaluation et suivi ; alimentation du nourrisson et intensification). Elle organise des téléconférences mensuelles pour le groupe directeur et organise une réunion annuelle afin de présenter les résultats, débattre des domaines prioritaires stratégiques et élaborer des plans de travail.

Équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre (GIST) des Nations Unies : l'équipe mondiale d'appui à la mise en œuvre (GIST) a été formée en juillet 2005 sur la base de la recommandation de la cellule mondiale de réflexion (GTT) : « Le système multilatéral met en place une équipe conjointe ONU/Fonds mondial de résolution de problèmes qui appui les efforts de suppression des goulots d'étranglement à l'échelon des pays. » Le principal objectif du GIST est de « faire travailler l'argent » en appuyant les partenaires nationaux dans l'utilisation efficace du volume toujours plus important de fonds disponibles à l'échelon international. Composé au départ de sept membres (OMS, UNFPA, UNICEF, PNUD, Banque mondiale, Secrétariat de l'ONUSIDA et Fonds mondial), la composition du GIST a été élargie en décembre 2006. Il réunit désormais le gouvernement des États-Unis (PEPFAR), le Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ) du gouvernement allemand, le Conseil international des ONG de lutte contre le sida (ICASO), l'International HIV/AIDS Alliance, la coalition interagences sur le sida et le développement (ICAD) et le Centre brésilien international pour la coopération technique (ICTC). La Stratégie d'appui technique recommande de fermer officiellement le GIST qui n'a pas été actif au cours des 12 derniers mois.

<http://www.unaids.org/fr/ourwork/programmebranch/programmeeffectivenessandcountry-supportdepartment/aideffectivenesscountrycapacitydivision/>

3 : Coopération entre le PEPFAR et l'ONUSIDA à l'échelon du pays : développement des capacités pour une riposte au VIH durable et appropriée par le pays

Il existe une concordance très élevée entre la vision et les objectifs présentés dans la stratégie de la Phase 2 du PEPFAR (2010-2014) et ceux présentés dans le Cadre de résultats de l'ONUSIDA (2009-2011). Qui plus est, les efforts réalisés en faveur de la réalisation de l'objectif de l'accès universel à la prévention, au traitement, à la prise en charge et à l'appui vont contribuer de manière appréciable à la réalisation des OMD 4, 5 et 6.

Outre les similitudes au niveau de la vision et des objectifs, il existe également un niveau de synergies potentielles très élevé entre le PEPFAR et l'ONUSIDA. Elles pourront être concrétisées en exploitant les forces des deux organisations à l'échelon des pays. Le PEPFAR possède des niveaux de ressources financières et techniques appréciables qui peuvent intervenir dans l'intensification rapide des services de prévention, de traitement et d'appui en matière de VIH tout en développant les capacités nationales en faveur d'une riposte durable. Le mandat de l'ONUSIDA est de fournir une orientation normative, stratégique et technique et de partager les meilleures pratiques pour la riposte au VIH. De plus, l'ONUSIDA a joué le rôle de conciliateur et a développé des rapports particuliers avec les gouvernements et la société civile. Grâce à son pouvoir de réunion, l'ONUSIDA peut rassembler un large éventail d'acteurs nationaux et internationaux impliqués dans la riposte au VIH. En combinant les forces de manière stratégique, le PEPFAR et l'ONUSIDA peuvent augmenter l'impact que chaque organisation aurait si elle travaillait seule.

L'objectif primordial d'une collaboration renforcée entre le PEPFAR et l'ONUSIDA sera le travail en étroite coopération avec les partenaires nationaux afin de promouvoir l'appropriation par le pays et développer les capacités pour une riposte efficace et durable au VIH. Parmi les domaines potentiels de coopération entre le PEPFAR et l'ONUSIDA pour appuyer la riposte nationale au VIH, citons les éléments suivants :

- Renforcement du recueil, de l'analyse et de l'utilisation d'informations stratégiques.
- Développement des capacités nationales pour une planification stratégique robuste et harmonisée.
- Évaluation des besoins au niveau de l'appui technique et du développement des capacités
- Amélioration de l'intendance et de la gouvernance de la riposte au VIH.
- Renforcement des partenariats multi-parties prenantes nationaux pour la lutte contre le VIH/sida mené par le pays.
- Appui au développement des cadres de partenariat du PEPFAR.
- Appui conjoint aux processus du Fonds mondial.
- Définition de mesures de référence pour suivre les progrès vers la réalisation de l'appropriation par le pays.

Résultats attendus d'une collaboration améliorée entre le PEPFAR et l'ONUSIDA :

- Les pays comprendront mieux les modèles de transmission du VIH et l'épidémiologie.

- Les pays disposeront des capacités pour développer de robustes plans nationaux stratégiques et opérationnels parfaitement adaptés à leur profil épidémiologique.
- Les pays auront élaboré des plans de développement nationaux de l'appui technique et des capacités.
- Les pays pourront mieux gérer et coordonner les partenariats nationaux multi-parties prenantes.
- Les pays pourront travailler efficacement avec le Fonds mondial et tirer profit des ressources financières supplémentaires octroyées par des sources nationales ou internationales.
- Les pays posséderont des plans concrets de durabilité financière.
- Les systèmes de santé et les principales organisations nationales seront mieux placées pour appuyer la riposte nationale au VIH.
- La riposte au VIH sera complètement intégrée aux objectifs plus larges de développement et de santé.

[Fin du document]